

CRDI

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970 pour aider les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions viables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. L'appui du CRDI sert en particulier à consolider la capacité de recherche indigène afin d'appuyer les politiques et les technologies susceptibles de contribuer à l'édification, dans les pays du Sud, de sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères.

© Centre de recherches pour le développement international 2004

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante :

Centre de recherches pour le développement international (Canada)

Rapport annuel CRDI 2003–2004

Annuel

1970/71–

Texte en français et en anglais.

Titre de la page de titre addit. : Rapport annuel CRDI 2003–2004

ISSN 0704-7584

ISBN 1-55250-152-7-2

1. Assistance technique canadienne – Périodiques.

2. Aide économique canadienne – Périodiques.

I. Titre.

HC60 338.91'71'01754 C75-743379E

Pour éviter d'alourdir le texte et sans aucune intention discriminatoire, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner à la fois les femmes et les hommes. Le rapport est entièrement imprimé sur du papier recyclé et l'encre est d'origine végétale. Pour réduire les frais d'impression, le nombre d'exemplaires est limité; on trouvera cependant la version intégrale du rapport sur le site Web du CRDI à <http://www.idrc.ca/library/document/annual/ra0304/>. La version électronique (uniquement) contient des pointeurs vers d'autres sites connexes, des articles et documents divers.

0304-AN-152-053

Photos de couverture :

P. Bennett

Y. Beaulieu

D. Buckles

TABLE DES MATIÈRES

Le message du président du Conseil des gouverneurs	2
L'INSTITUTION	4
Les principaux événements en 2003–2004	9
L'aperçu statistique et financier	11
L'évaluation et la gestion des risques	13
Les coordonnées du CRDI	15
UN SURVOL DE L'ANNÉE	16
Le message de la présidente	16
L'objectif : former les gens et renforcer les institutions	18
L'objectif : favoriser le changement et transformer les sociétés	23
L'objectif : exploiter le passé et explorer l'avenir	28
LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES	33
La gouvernance	33
Le Conseil des gouverneurs	33
Le Comité de la haute direction	37
La gestion des ressources humaines	38
L'exposé et l'analyse de la gestion financière	40
Les états financiers	46



CRDI : D. Barbour

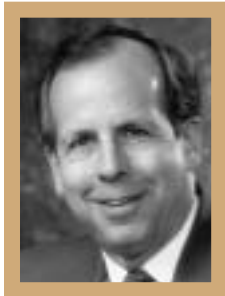


CRDI : D. Buckles



CRDI : P. Bennett

Le message du président du Conseil des gouverneurs



C'est avec plaisir que je sou mets ce rapport annuel du Centre de recherches pour le développement international pour l'année se terminant le 31 mars 2004.

L'exercice 2003–2004 marque la quatrième année d'activité du CRDI depuis l'entrée en vigueur du plan quinquennal 2000–2005. Comme nous le soulignons dans ce rapport, l'année a été fertile en réalisations concrètes, les 12 initiatives de programme du Centre ayant poursuivi la mise en œuvre du programme des travaux approuvé par le Conseil des gouverneurs aux premiers stades de ce cycle de programmation. Les évaluations externes de la plupart des initiatives de programme menées au cours de la dernière année confirment que l'on a fait de réels progrès, tant au chapitre des objectifs établis pour chacun des projets et initiatives que pour la réalisation du mandat du CRDI.

Ces évaluations font partie des nombreuses activités entreprises en vue de l'élaboration du plan quinquennal 2005-2010. En 2003-2004, nous avons mis à profit l'expérience du personnel du Centre, des milieux de la recherche au Canada et dans les pays du Sud, et celle des principaux partenaires du milieu du développement. Les discussions sur les enjeux et les tendances qui orienteront les activités du CRDI au cours des cinq prochaines années ont été ouvertes et diversifiées. Dans l'ensemble, l'analyse de l'environnement et les consultations qui se sont tenues au Canada et dans de nombreux autres pays ont une fois de plus attesté la pertinence du mandat du CRDI et le bien-fondé de l'orientation de ses programmes pour les populations des pays en développement.

Nos explorations nous ont confortés dans notre conviction que nos 34 années d'expérience revêtent, pour les Canadiens et les Canadiennes, encore plus d'importance que par le passé et suscitent un intérêt renouvelé. Ainsi, une initiative comme la Stratégie canadienne d'innovation a stimulé la recherche scientifique et le développement technologique. De plus en plus, les universitaires et les chercheurs canadiens s'intéressent à la collaboration avec leurs homologues des pays en développement.

La poursuite de l'internationalisation de la recherche qui se fait au Canada représente, pour le CRDI, une occasion à ne pas manquer. En mai 2003, le Centre a fait un pas décisif en créant de nouveaux liens entre le milieu de la recherche au pays et dans le monde en développement. Le programme

Partenariats canadiens du Centre, en collaboration avec l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), a organisé une table ronde nationale pour explorer les nouvelles orientations de la recherche internationale au Canada. Ces discussions faisaient suite à une série de 15 ateliers organisés dans divers campus du pays. Au cours des mois suivants, l'AUCC a, avec l'appui du CRDI, examiné de près divers partenariats fructueux entre des chercheurs du Canada et du Sud afin de déterminer si on pouvait les mettre à profit pour étayer de nouvelles collaborations.

Le CRDI a, lui aussi, établi bon nombre de collaborations qui ont porté fruit. Pour n'en citer qu'une, dont on a fait état lors d'une conférence tenue en juin 2004 : le projet EcoPlata, lancé en 1994, a permis à des représentants de l'Université Acadia, de l'Université Dalhousie et de l'Institut océanographique de Bedford (situés tous trois en Nouvelle-Écosse) ainsi qu'à des fonctionnaires d'Environnement Canada de participer à une rencontre avec les représentants de l'Universidad de la República et de trois ministères fédéraux de l'Uruguay afin d'élaborer un plan de gestion intégrée de l'estuaire du Rio de la Plata. Le projet a fourni une masse d'information sur les problèmes de la région et donné lieu à la création d'une commission multilatérale chargée de les régler. Depuis lors, le gouvernement uruguayen a adopté des politiques afin de mieux gérer et préserver le Rio de la Plata.

À l'échelle internationale, de très nombreux intervenants – organisations non gouvernementales, universités, gouvernements, secteur privé – s'intéressent activement à la recherche et au développement. Le CRDI y voit l'occasion de former de nouveaux partenariats, et c'est une éventualité sur laquelle il se penche très sérieusement. En 2003-2004, le Centre a poursuivi sa participation à des partenariats stratégiques avec des ministères du gouvernement fédéral, d'autres membres du G-8, des fondations américaines et le secteur privé afin d'accroître les ressources mises à la disposition de ses partenaires du Sud.

Le nombre croissant d'intervenants dans le milieu du développement est en grande partie attribuable à la lente mais constante progression de la démocratie dans le monde en développement. Ces progrès ont alimenté la demande croissante de recherches dans plusieurs régions du globe, demande qui dépasse l'offre étant donné l'exode continu de professionnels qualifiés et la

médiocrité de l'infrastructure de recherche dans de nombreux pays.

Mais toutes les perspectives ne sont pas aussi sombres : dans certains pays, la capacité de recherche a atteint une masse critique et les gouvernements reconnaissent l'importance du savoir local. Au Sénégal, par exemple, des chercheurs locaux parrainés par le CRDI ont joué un rôle de premier plan dans la préparation du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) de leur pays. Le succès de cette collaboration a contribué au lancement, le 4 mars 2004, d'un projet triennal financé par le CRDI et l'Agence canadienne de développement international, en vue d'aider cinq pays d'Afrique occidentale à renforcer leurs capacités et leurs systèmes de suivi et d'évaluation des DSRP.

Le renforcement des capacités – l'idée maîtresse de ce projet – constitue le créneau du CRDI dans le monde en développement et le fondement de la majorité de ses activités, qu'il s'agisse d'un objectif explicite ou d'un facteur tacite de succès. Notre expérience montre, toutefois, que la capacité de faire de la recherche suffit rarement, à elle seule, à susciter le changement. Il faut y associer la capacité d'utiliser les résultats de la recherche dans les processus de planification. Tenter de mieux comprendre la myriade de liens qui existent entre la recherche et les politiques est, et restera, une orientation stratégique du CRDI.

Dans l'exécution de son programme de travaux, le CRDI fait preuve de probité et veille à administrer adéquatement les deniers publics qui lui ont été confiés, comme en faisait état le rapport de l'examen spécial effectué en 2001-2002 par le Bureau du vérificateur général (BVG). Le CRDI a donné suite aux recommandations du BVG sur plusieurs plans. La présidente du CRDI, Maureen O'Neil, fait régulièrement rapport au Conseil des gouverneurs et a souligné que le Centre a fait des progrès dans bien des domaines : il a, notamment, modifié et rendu plus accessibles les données sur l'évaluation consignées dans les rapports de fin de projet; perfectionné les prévisions financières en améliorant la gestion des dépenses; et pris des mesures pour simplifier l'administration des petites subventions. Elle a indiqué que la direction, par l'intermédiaire du Comité des finances et de la vérification, mettra en œuvre les recommandations contenues dans le rapport du BVG.

Le mode de gouvernance du Centre a été le point de mire au cours de la dernière



CRDI : G. Toomey

Tenter de mieux comprendre la myriade de liens qui existent entre la recherche et les politiques est, et restera, une orientation stratégique du CRDI.

année, la reddition des comptes et la transparence des secteurs public et privé étant au cœur des préoccupations des Canadiens et des Canadiennes. Afin de combler les lacunes signalées dans le rapport de 2003 de la vérificatrice générale, le gouvernement fédéral a entrepris, le 10 février 2004, une vaste étude sur la gouvernance des sociétés d'État. À titre de président du Conseil du CRDI, je collaborerai à cette entreprise avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour rétablir la confiance des citoyens et des citoyennes dans les sociétés d'État et leur capacité de respecter leurs obligations sur le plan de la reddition des comptes et de la transparence.

Fait important à souligner, certaines des améliorations proposées par le Conseil du Trésor – dont la nécessité de créer un comité interne des finances et de la vérification, et celle de séparer les fonctions de président du Conseil et de premier dirigeant – étaient déjà inscrites dans les structures de gouvernance du Centre stipulées dans la *Loi sur le CRDI*, adoptée en 1970.

Nos progrès ne s'arrêtent pas là. Le Conseil des gouverneurs surveille et perfectionne constamment ses pratiques afin de tenir compte de l'évolution des activités du CRDI et du contexte dans lequel il travaille. Ainsi, au cours de la dernière année, j'ai demandé que le Centre procède à une auto-évaluation dans le cadre de laquelle les gouverneurs évalueraient le rendement et les structures de gouvernance du Conseil dans son ensemble.

Les résultats de cet exercice ont servi à l'élaboration d'un plan de gouvernance. Plus de la moitié des membres du Conseil ont d'ailleurs pris part à une séance de formation sur la gouvernance des sociétés d'État fédérales.

Les mois qui viennent promettent d'être chargés. En octobre, le Conseil devra approuver le plan quinquennal 2005-2010. En mars 2005, il devra approuver un plan opérationnel qui déterminera les améliorations à apporter aux processus administratifs du Centre ainsi qu'à la répartition des ressources humaines et financières. Ce plan établira également des indicateurs d'efficacité opérationnelle.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec la direction et le personnel du CRDI, et avec ses partenaires, pour mener à bien le plan quinquennal en vigueur et entreprendre la préparation du prochain.

Le président du Conseil des gouverneurs,

Gordon Smith



L'institution

Le mandat

Le CRDI est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970. Comme le stipule la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, il a pour mandat

« [...] de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions. »

Le CRDI aide ainsi les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions pratiques et durables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face.

L'énoncé de mission : s'affranchir par le savoir

Le Centre s'efforce d'optimiser la création, l'adaptation et l'appropriation du savoir que les populations des pays en développement estiment prioritaires pour assurer leur sécurité et atteindre une plus grande équité.

Les objectifs

Voici les objectifs du CRDI tels qu'ils sont énoncés dans le plan quinquennal 2000-2005 :

- ▶ Le CRDI aide à mobiliser et consolide la capacité de recherche indigène dans les pays en développement afin d'y assurer une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et un accès plus équitable à l'information.
- ▶ Le CRDI favorise et appuie la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud.
- ▶ Le CRDI explore de nouvelles possibilités d'action et reprend dans son plan quinquennal des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi.

Les principes directeurs

Le Centre prône une approche multidisciplinaire et participative de la recherche. Plusieurs caractéristiques décrivent et distinguent cette approche :

- ▶ répondre aux besoins du monde en développement, tels que les définissent les chercheurs et les décideurs qui y vivent et y travaillent;
- ▶ avant toute chose, encourager et appuyer les travaux des chercheurs dans les pays en développement;
- ▶ centrer les travaux sur le développement des ressources humaines et la consolidation des institutions établies ainsi que sur la création d'un climat propice à la recherche dans les pays du Sud;
- ▶ transférer les responsabilités de la gestion et de l'administration de la recherche à des établissements du Sud;
- ▶ pousser plus loin l'exploration des capacités de la recherche afin d'appliquer les connaissances scientifiques, techniques et autres à la résolution des problèmes de développement;
- ▶ étayer l'ensemble des programmes en favorisant le développement durable et équitable;
- ▶ privilégier la multidisciplinarité pour résoudre les problèmes de développement et faire appel à diverses méthodes de recherche;
- ▶ tenir compte des répercussions différentes du changement dans la vie des hommes et des femmes;
- ▶ adapter l'aide aux différents pays en tenant compte de leurs besoins, de leurs ressources et de leurs aspirations;
- ▶ valoriser l'esprit de créativité et le jugement du personnel.

Ainsi, le CRDI peut également :

- ▶ concentrer ses efforts sur la formation de partenariats avec d'autres donateurs afin de tirer parti des avantages comparatifs en présence;
- ▶ encourager le réseautage de communautés de chercheurs;
- ▶ aider les chercheurs à obtenir et à diffuser l'information;
- ▶ faire valoir l'évaluation comme outil de planification, d'apprentissage et de gestion;
- ▶ faire en sorte que les recherches aient des effets tangibles en attirant l'attention des décideurs et des responsables des politiques à tous les niveaux sur les résultats de la recherche.

LES PROGRAMMES

Le Cadre général des stratégies et des programmes du Centre expose les grands thèmes et l'orientation générale du CRDI de 2000 à 2005. Il décrit trois grands domaines de programme qui sous-tendent la recherche appuyée par le CRDI :

Environnement et gestion des ressources naturelles : Le CRDI concentre son aide sur l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles et accorde une importance particulière à la participation des collectivités locales. La recherche vise notamment à :

- ▀ procurer aux pauvres des régions rurales et urbaines des sources stables d'eau et de nourriture en favorisant l'essor des établissements, la mise au point de technologies, la gestion des ressources locales et l'élaboration de politiques appropriées;
- ▀ améliorer la santé humaine et le bien-être des populations par une meilleure gestion des écosystèmes;
- ▀ favoriser la gestion des ressources locales et assurer le contrôle de la biodiversité à la lumière des initiatives et politiques mondiales régissant les ressources génétiques.

Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) : Le CRDI compte parmi les premiers organismes de développement ayant choisi de mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement. Les projets en cours sont axés en particulier sur :

- ▀ l'accès durable et équitable à l'information et l'utilisation des TIC au profit de la société tout entière;
- ▀ la compréhension de l'évolution de l'économie de l'information en ce qu'elle touche les préoccupations des collectivités et des entreprises, le commerce électronique et les répercussions locales des règles commerciales mondiales.

Équité sociale et économique : Le Centre accorde son appui à la recherche qui porte sur des questions de politique économique et sociale susceptibles de réduire la pauvreté et d'accroître l'équité sociale, dont :

- ▀ la mondialisation et l'intégration des pays en développement au système commercial international;
- ▀ le suivi et l'analyse de la pauvreté, en mettant l'accent sur les liens entre les politiques économiques et la pauvreté;
- ▀ la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit;
- ▀ l'accès équitable aux principaux services sociaux, en particulier aux services de santé.

Ces trois domaines de programme se trouvent à l'intersection des priorités des pays en développement et des possibilités pour le CRDI de contribuer au développement durable et équitable.

Le CRDI consacre aussi des ressources à la recherche sur deux enjeux qui touchent l'ensemble des programmes : la sexospécificité et les systèmes de connaissances. La Section Genre a adopté comme thème de recherche, pour la période 2002-2004, « Genre,

citoyenneté et droits », thème axé en particulier sur la gouvernance et la violence qui s'exerce en fonction du sexe. En outre, la Section Genre travaille en collaboration avec les initiatives de programme du CRDI afin de mettre en œuvre diverses activités favorisant l'intégration et le renforcement des capacités en tenant compte des facteurs sexospécifiques.

L'autre grande activité transversale lancée par le Centre, la Recherche sur les systèmes de connaissances, vise à cerner les modalités qui président à la production, la communication et l'application des connaissances aux problèmes de développement, et à explorer les cadres stratégiques et institutionnels qui régissent ce processus.

Le plan quinquennal détermine également la répartition géographique des affectations des programmes du CRDI, comme on le décrit en page 12.

Le Conseil des gouverneurs du CRDI a participé activement à la définition du contenu du plan quinquennal, en se fondant sur les comptes rendus des consultations et les travaux préparatoires effectués par le personnel.

L'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des programmes font l'objet d'un examen annuel afin de saisir les nouvelles occasions qui se présentent. Cet examen permet également d'assurer un équilibre entre les besoins changeants des régions où le CRDI intervient et la volonté du Centre de continuer à offrir un programme d'aide à la recherche qui soit à la fois cohérent et bien ciblé. Les directeurs des domaines de programme et les directeurs régionaux surveillent le développement et la mise en œuvre des programmes. Le Programme des travaux et budget du Centre s'occupe de l'affectation annuelle des ressources par l'intermédiaire des divers mécanismes de financement.

Les mécanismes de mise en œuvre des programmes

Les initiatives de programme (IP) représentent le principal mécanisme auquel le Centre a recours pour parer les chercheurs et les établissements de recherche du Sud. Les équipes pluridisciplinaires qui en ont la charge au siège du CRDI et dans les bureaux régionaux examinent d'abord le problème à régler, plutôt que le domaine dont il relève, puis déterminent quelles connaissances et quels secteurs peuvent contribuer à le résoudre. Les IP servent également de réseaux qui relient les chercheurs appelés à se pencher sur des problèmes précis et à déterminer le contenu des programmes de recherche. En 2003-2004, le Centre comptait 12 initiatives de programme.

Toutes les IP préparent un prospectus exposant la portée des activités qui seront entreprises au cours du plan. Le financement des projets présentés est déterminé à l'issue d'un examen de conformité aux objectifs et priorités établis dans le prospectus. L'approbation du prospectus de chaque IP incombe au Conseil des gouverneurs.

Les secrétariats sont des consortiums de recherche regroupant divers donateurs qui partagent avec le Centre des objectifs communs. Le CRDI sert de catalyseur pour obtenir les fonds et les ressources dont les



CRDI : D. Barbour



CRDI : D. Marchand



CRDI : P. Bennett



CRDI : R. Ghose



CRDI : P. Bennett



CRDI : Y. Beaulieu

secrétariats ont besoin pour mener à bien un programme de recherche à long terme. Des comités directeurs autonomes surveillent leurs activités et l'orientation de leurs recherches. Le CRDI héberge présentement six secrétariats.

Les projets d'envergure répondent à des besoins spéciaux, permettent de saisir des occasions particulières et d'explorer des domaines qui peuvent éventuellement devenir d'importants secteurs d'intervention du CRDI.

En outre, grâce au programme des Partenariats canadiens, le CRDI favorise la formation d'alliances et

l'échange de connaissances entre les chercheurs, les universitaires et les milieux du développement au Canada et dans le Sud. Le Centre a aussi mis sur pied des programmes de bourses qui visent à favoriser le perfectionnement personnel et professionnel de jeunes Canadiens et de ressortissants des pays en développement. Le Centre soutient ainsi leurs études universitaires et leur offre l'occasion d'acquérir de l'expérience en milieu de travail. Au cours de la dernière année, le CRDI a approuvé 84 bourses.

Les programmes du CRDI

Domaines de programme	Environnement et gestion des ressources naturelles	Technologies de l'information et de la communication au service du développement	Équité sociale et économique
Initiatives de programme Nombre d'initiatives : 12 Nombre de nouveaux projets de recherche financés : 133 Nombre total de projets en cours : 444 Nombre d'institutions parrainées en 2003-2004 : 139 Nombre d'institutions subventionnées présentement : 477	Solutions de rechange pour la gestion des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes (Minga) Agriculture urbaine Gestion communautaire des ressources naturelles (Asie) Écosystèmes et santé humaine (Écosanté) Eau, Terre et Vie (Afrique et Moyen-Orient) Utilisation durable de la biodiversité	Acacia (Collectivités et société de l'information en Afrique) Pan Asie	Gouvernance, équité et santé Impacts micros des politiques macroéconomiques et d'ajustement (MIMAP) Consolidation de la paix et reconstruction Commerce, emploi et compétitivité
Secrétariats Nombre de secrétariats : 6 Nombre d'institutions parrainées : 85	Secrétariat de gestion de l'environnement (Amérique latine et Caraïbes) Secrétariat du Réseau international de forêts modèles	Bellanet	Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA) Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac Secrétariat d'appui institutionnel à la recherche économique en Afrique (SISERA)
Projets d'envergure	EcoPlata Initiative de recherche sur les politiques minières	Connectivité Afrique Institut pour la connectivité dans les Amériques Pan Amériques	Consortium de recherche économique et sociale – Pérou (CIES) Projet d'élaboration d'une politique relative aux petites et moyennes entreprises, Égypte Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie (PIEST)
Activités transversales	Section Genre Recherche sur les systèmes de connaissances		
Initiatives spéciales	Partenariats canadiens Formation et bourses		

Le financement des projets

La principale démarche du CRDI consiste à appuyer les projets de recherche et les activités connexes proposés et menés par des établissements des pays en développement ou par des institutions canadiennes en collaboration avec un ou plusieurs partenaires du Sud. En 2003-2004, 828 activités de recherche ont été menées à bien, dont 444 projets. Le Centre vise à accumuler une masse critique de connaissances sur certains sujets, ce qu'il a entrepris de faire en intensifiant sa collaboration avec d'autres donateurs.

La majorité des projets proposés au CRDI découlent d'échanges directs avec des établissements de pays en développement où des agents du Centre et des institutions bénéficiaires explorent des domaines d'intérêt commun. Le rôle dévolu aux administrateurs de programmes, qui sont aussi des chercheurs hautement qualifiés, exige qu'ils soient doués de l'esprit d'entreprise puisqu'ils rassemblent les gens et les ressources nécessaires à la réalisation d'objectifs communs.

L'élaboration de la plupart des propositions repose habituellement sur des consultations approfondies entre les deux parties. Outre leurs mérites scientifiques et techniques et leur incidence éventuelle sur les programmes de développement, les projets doivent être conformes aux priorités du CRDI; ils doivent également contribuer à renforcer les capacités locales et tenir compte des considérations d'ordre éthique et sexospécifique. La disponibilité de ressources humaines et institutionnelles est aussi un facteur important. Par ailleurs, certaines initiatives de programme financent des recherches dans le cadre de concours comme les programmes d'octroi de petites subventions qui, outre la réalisation de la recherche proprement dite, constituent un autre moyen de trouver de nouveaux chercheurs et établissements avec lesquels travailler.

Selon le montant des fonds requis, les propositions de projet sont approuvées sous réserve de l'examen effectué par l'équipe de l'initiative de programme ou par la haute direction. Le Protocole d'accord fixant les modalités de la subvention stipule la valeur et l'objet de la subvention, les conditions qui en régissent la gestion, les obligations de tous les participants ainsi que la date officielle du début du projet. Les administrateurs de programmes surveillent l'état d'avancement des travaux jusqu'à la fin du projet.

Le soutien des programmes

Plusieurs activités connexes ont été intégrées au programme de recherche du CRDI pour accroître l'incidence de ses travaux et leur donner une plus grande portée :

- ▀ **Partenariat et développement des affaires** : Le CRDI continue à former des partenariats et à chercher de nouveaux modes de financement afin de mettre le plus de ressources possible à la disposition des chercheurs du Sud.
- ▀ **Apprentissage et évaluation** : Le CRDI considère que l'évaluation constitue un aspect essentiel de l'apprentissage et de



CRDI : P. Bennett

Les projets doivent être conformes aux priorités du CRDI, contribuer à renforcer les capacités locales et tenir compte des considérations d'ordre éthique et sexospécifique.

la prise de décisions en matière de recherche. Le Centre met donc au point des outils et des méthodes d'évaluation; grâce à sa coordination centrale et au soutien des projets, il évalue le rendement et les résultats des programmes et favorise l'apprentissage organisationnel.

- ▀ **Information sur la recherche** : Nos bases de données permettent aux chercheurs de puiser dans les résultats des recherches sur le développement et de se prononcer sur les recherches en cours. Les spécialistes de l'information au CRDI offrent un accès efficace à l'information sur la recherche et soutiennent l'activité intellectuelle.
- ▀ **Communications** : Des stratégies, des événements publics, un vaste site Web et des publications – en version électronique ou imprimée – assurent la diffusion partout dans le monde des résultats de la recherche financée par le CRDI.

La présence régionale

Le siège du CRDI est situé à Ottawa. Le Centre a aussi six bureaux régionaux : à Montevideo, en Uruguay, pour desservir l'Amérique latine et les Caraïbes; à Singapour, pour desservir l'Asie du Sud-Est et l'Asie de l'Est; à New Delhi en Inde, pour desservir l'Asie du Sud; au Caire, en Égypte, pour desservir le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord; à Nairobi, au Kenya, pour desservir l'Afrique orientale et australe; et à Dakar, au Sénégal, pour desservir l'Afrique occidentale et centrale.

Ces bureaux ne sont pas simplement des extensions administratives du siège du CRDI; ils représentent un important atout stratégique et témoignent de la personnalité du Centre comme institution. Leur rôle consiste à faire en sorte que les programmes du Centre tiennent compte des perspectives régionales; ils veillent, à cette fin, à soutenir les partenariats et à mener des activités destinées à accroître les ressources dans les régions d'intervention du CRDI ainsi qu'à favoriser la diffusion des résultats de la recherche. Les bureaux régionaux sont essentiels à la gestion efficace des programmes du Centre.

La reddition des comptes et la gouvernance

Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le CRDI est tenu de rendre compte au Parlement et il se soumet chaque année à l'examen du vérificateur général du Canada.

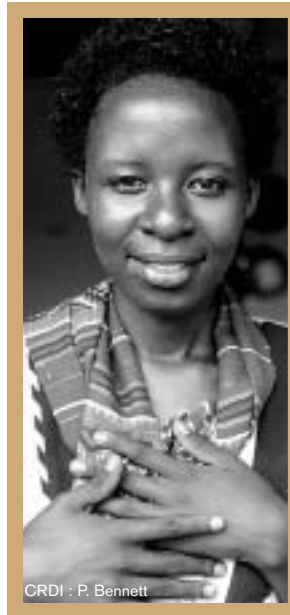
Un Conseil des gouverneurs d'envergure internationale a pour mandat de prendre en charge l'administration des affaires du Centre. À titre de première dirigeante et en sa qualité de membre d'office du Conseil des gouverneurs, la présidente du CRDI veille à la gestion des activités du Centre, avec le concours du Comité de la haute direction.

Le financement

Le financement du CRDI provient surtout du crédit annuel accordé par le Parlement, lequel constitue sa principale source de revenu. Cependant, le Centre diversifie ses sources de financement comme l'y autorise la *Loi sur le CRDI*. En 2003-2004, le crédit parlementaire du CRDI s'est chiffré à 107,9 millions \$ et ses revenus provenant d'autres sources à 18,4 millions \$.

Activités de charité

- ▶ En 2003-2004, le personnel du CRDI a versé 37 164 \$ à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, appuyant notamment Centraide et Partenairesanté. Cette augmentation de 21 % par rapport à l'an dernier a valu au Centre de se classer en troisième place dans la catégorie des taux d'augmentation les plus élevés. Le CRDI a remporté la palme pour les efforts remarquables qu'il a faits en vue d'atteindre et même de dépasser les objectifs qu'il s'était fixés cette année.
- ▶ Une collecte de nourriture, de vêtements et d'argent, qui s'est tenue au siège du CRDI pendant la période des Fêtes, a permis de venir en aide à la Banque alimentaire d'Ottawa-Carleton, à la maison d'hébergement pour femmes Cornerstone / LePilier et au Bureau des services à la jeunesse.
- ▶ Le Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes du CRDI a fait don de 10 ordinateurs à des écoles et à des organisations non gouvernementales qui en avaient besoin. L'ambassade du Canada à Montevideo, en Uruguay, s'est chargée de la coordination de ces dons.



CRDI : P. Bennett

Le respect des normes d'éthique les plus élevées est une caractéristique qui démarque les activités du CRDI. Le Centre et ses partenaires veillent à ce que la recherche ne mette pas en péril la santé des participants, ni ne nuise à leur droit à la vie privée ou à leurs conditions de vie.

Les principaux événements en 2003-2004

Conférences et consultations

Parmi les dizaines de conférences et de consultations que le CRDI a organisées et auxquelles il a participé au cours de la dernière année, certaines méritent particulièrement d'être signalées :

- ▶ En avril, le domaine de programme TIC-D a tenu une conférence internationale en Afrique du Sud, intitulée *Networking Africa's Future*. Le 16 avril 2003, jour de clôture de la conférence, l'honorable Susan Whelan, ministre de la Coopération internationale, a officiellement lancé Connectivité Afrique. Ce programme a été mis sur pied pour améliorer l'accès aux TIC en Afrique, en réponse au Plan d'action du G-8 pour l'Afrique. Le CRDI, en partenariat avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, se charge de la mise en œuvre de ce projet d'envergure.
- ▶ L'Association des universités et collèges du Canada s'est jointe au CRDI pour explorer les possibilités de mener à bien des projets de recherche pour le développement. Une série de 15 ateliers organisés dans divers campus a débouché sur une table ronde nationale, tenue les 22 et 23 mai 2003, à Ottawa, sous le thème « La recherche sans frontières : l'évolution du contexte de la recherche au Canada et des échanges avec les pays du Sud ».
- ▶ Environ 350 chercheurs et spécialistes ont participé au Forum international sur les approches Écosystèmes et santé humaine, tenu à Montréal du 18 au 23 mai 2003. C'est le CRDI qui a lancé l'idée de ce forum, organisé en collaboration avec divers partenaires nationaux et internationaux.
- ▶ En collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Haut-commissariat du Canada en Tanzanie, le CRDI a organisé un forum international ayant pour thème les maladies sans frontières, dans le cadre de la Conférence de Montréal qui s'est tenue du 5 au 8 mai 2003. Parmi les conférenciers invités, signalons la présence de Stephen Lewis, envoyé spécial des Nations Unies pour le VIH/sida en Afrique, le D^r Bernard Kouchner, fondateur de Médecins sans frontières, et l'honorable Anna Abdallah, ministre de la Santé de la Tanzanie.
- ▶ Sur l'invitation du premier ministre Jean Chrétien, la présidente du CRDI, Maureen O'Neil, a participé au Sommet de Londres sur la gouvernance progressiste, du 11 au 13 juillet 2003. Cet événement a attiré le plus grand nombre de dirigeants, de décideurs, de politiciens et de théoriciens progressistes jamais réunis : 12 chefs d'État et plus de 600 participants de 30 pays y ont assisté.
- ▶ Le CRDI a organisé la deuxième Conférence bilan sur la recherche pour les réfugiés palestiniens, à Ottawa, du 17 au 20 juin 2003. Cette conférence a réuni près de 100 participants du Moyen-Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord.
- ▶ Les 19 et 20 septembre 2003, le CRDI a organisé, à l'Université Harvard, une rencontre de spécialistes et de théoriciens renommés des domaines de la technologie, de l'économie, de la sociologie et de la sexospécificité des pays du Nord et du Sud et les a invités à réfléchir sur le rôle des TIC dans la réduction de la pauvreté. Michael Spence et Amartya Sen, tous deux lauréats du prix Nobel d'économie, étaient présents.
- ▶ En octobre, Ayesha Imam était la conférencière invitée à l'édition 2003 de la Conférence annuelle Hopper, subventionnée grâce à une dotation du CRDI. La présentation de M^{me} Imam, à l'Université de Guelph et à l'Université Dalhousie à Halifax, intitulée *Gender, Culture, and Muslim Laws*, jetait un regard critique sur la culture et la situation des femmes sous lois musulmanes.
- ▶ Le CRDI a été l'un des commanditaires du premier Symposium international sur la biodiversité et la santé, tenu à Ottawa, du 26 au 28 octobre 2003. Le discours d'ouverture de ce colloque sur le rôle de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques a été prononcé par Maurice Strong.
- ▶ Pour aider à déterminer les thèmes sur lesquels devrait se pencher à moyen terme le milieu de la recherche, le CRDI s'est joint à la Fondation Rockefeller et à la Fondation Hewlett pour parrainer un colloque de haut niveau sur la libéralisation des échanges agricoles et la pauvreté, qui a eu lieu à Washington, en novembre 2003.
- ▶ Le Sommet « Les montagnes, châteaux d'eau », qui s'est déroulé du 23 au 26 novembre à Banff, en Alberta, a été rehaussé par la présence remarquée du CRDI et de ses partenaires de recherche. L'année 2003 ayant été proclamée Année internationale de l'eau douce par l'Assemblée générale des Nations Unies, le moment était bien choisi pour tenir un sommet sur l'importance mondiale de l'eau.
- ▶ Le CRDI a participé au Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information (SMSI), tenu à Genève en décembre, à titre de membre de la délégation officielle du Canada et d'organisme accrédité de la société civile. La veille de l'inauguration, Son Excellence Abdoulaye Wade, président du Sénégal, a accordé au CRDI une entrevue exclusive sur la résorption du fossé numérique. Le président Wade est coordonnateur du volet TIC-D au sein du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

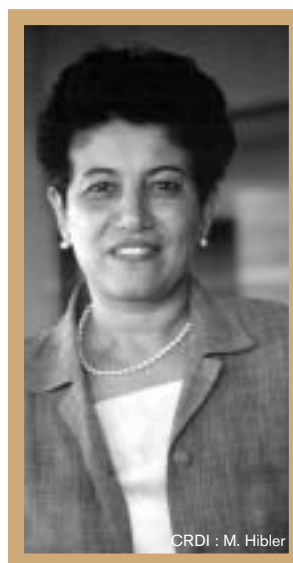
- ▶ Le CRDI a réuni les membres du milieu canadien des politiques commerciales et des représentants de pays du Sud lors d'un colloque intitulé « Le système de commerce mondial : défis et possibilités sous l'angle du développement », tenu le 11 décembre 2003. À l'issue du colloque, les participants ont également pris part à la Table ronde annuelle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sur la politique commerciale.
- ▶ Le 11 mars 2004, le CRDI et le Centre international pour la justice transitionnelle ont organisé conjointement un colloque intitulé « Redresser les torts : réparations et transition vers la démocratie ». Des chercheurs, décideurs et d'autres intervenants ont discuté des diverses modalités des réparations en Afrique, au Canada et en Amérique latine.

D'autres nouvelles dignes de mention...

- ▶ En mai 2003, le Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA) célébrait son dixième anniversaire. Depuis qu'il fait partie des secrétariats du CRDI, EEPSEA a formé environ 430 personnes et appuyé 138 projets de recherche.
- ▶ Le 4 novembre 2003, le CRDI accueille M^{me} Zanele Mbeki, en visite officielle au Canada en compagnie du président de la République d'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki. Au cours de sa visite, M^{me} Mbeki a pris connaissance des activités du CRDI en Afrique du Sud. Le premier ministre Jean Chrétien et le président ont, quant à eux, assisté à la signature d'une Déclaration d'intention entre les deux gouvernements qui permettra de consolider la coopération bilatérale. La déclaration conjointe fait état de cinq programmes et projets parrainés par le CRDI.
- ▶ En décembre 2003, le CRDI est devenu membre de l'Union mondiale pour la nature (UICN), une étape importante dans la poursuite des relations étroites qui lient les deux organismes.
- ▶ En décembre également, le Secrétariat du Réseau international de forêts modèles a accueilli en son sein le Costa Rica, quatrième pays de l'Amérique latine et des Caraïbes à se joindre au SRIFM. Le Secrétariat compte présentement 14 pays membres.
- ▶ Le 9 mars 2004, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a pris part, au siège du CRDI à Ottawa, à une rencontre non protocolaire avec des membres de la société civile et des représentants du gouvernement du Canada. Cette réunion a eu lieu au siège du CRDI à la demande de l'honorable Aileen Carroll, ministre de la Coopération internationale, qui était aussi présente. Les objectifs de l'ONU pour le millénaire, les facteurs sexospécifiques et le VIH/sida ont été les principaux sujets de discussion.

Les partenaires du CRDI à l'honneur

- ▶ Le 18 juillet 2003, Mustapha Ismaili-Alaoui, chercheur et professeur à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, à Rabat au Maroc, a reçu le Grand Prix Hassan II pour l'invention et la recherche dans le domaine agricole, pour un broyeur d'olives mobile qu'il a mis au point avec l'appui du CRDI.
- ▶ Après plus de neuf ans de travail acharné pour trouver des solutions pacifiques aux conflits en Colombie, le Collectif de communications Montes de Maria Linea 21 s'est vu décerner, le 10 décembre, le Prix national de la paix 2003. Le collectif est membre du SIPAZ (Sistema de Comunicación para la Paz, ou Système de communication pour la paix), auquel le CRDI accorde son appui.
- ▶ La Fondation Omar Dengo a fait partie des 25 lauréats du prestigieux prix Tech Museum Award, accordé en novembre par Applied Materials, Inc. de San Jose, en Californie. Ce prix récompense les innovations technologiques conçues pour « améliorer profondément l'état humain ». La Fondation a été choisie parmi 500 candidats pour sa contribution au monde de l'éducation depuis plus de 15 ans. Le CRDI a appuyé des activités de recherche de la Fondation.
- ▶ Zoubida Charrouf, professeure à la Faculté des sciences de l'Université Mohamed V de Rabat, au Maroc, a été nommée pour le prix Khmissa 2004 qui récompense les hauts faits en matière d'action sociale et de développement. M^{me} Charrouf a été nommée pour l'établissement de coopératives féminines de production d'huile d'argan. Le succès des coopératives est en grande partie attribuable à des techniques de traitement mises au point avec l'appui du CRDI.



Zoubida Charrouf, professeure à la Faculté des sciences de l'Université Mohamed V de Rabat, au Maroc, a été nommée pour le prix Khmissa 2004 qui récompense les hauts faits en matière d'action sociale et de développement.

L'aperçu statistique et financier

L'aperçu statistique

Bureaux régionaux	6
Personnel (équivalents temps plein)	351
Programmes de recherche	
Nouveaux projets approuvés	133
Projets terminés	132
Projets en cours	444
Nombre d'activités de recherche approuvées (y compris les projets de recherche)	442
Nombre d'activités de recherche terminées	413
Nombre d'activités de recherche en cours	828



CRDI : Y. Beaulieu

Les nouvelles activités de recherche en 2003-2004

par région à l'étude et domaine de programme (nombre d'activités en cours entre parenthèses)

Région à l'étude	Domaine de programme ^a							Affectations en 2003-2004 (milliers \$)							
	Projets d'envergure		Autre		EGRN		TIC-D		ESE		Total	CRDI	Total ^b		
Asie	30	(37)	0	(0)	19	(50)	12	(27)	11	(27)	72	(140)	14 607	15 462	
Europe de l'Est	1	(2)	0	(0)	0	(0)	0	(0)	0	(0)	1	(2)	0	(0)	178
Amérique latine et Caraïbes	24	(44)	30	(33)	23	(48)	0	(1)	15	(28)	92	(154)	15 708	17 911	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	18	(20)	0	(0)	9	(12)	2	(3)	12	(31)	41	(66)	6 326	6 898	
Afrique subsaharienne	50	(70)	12	(13)	27	(79)	23	(72)	29	(63)	141	(297)	24 091	31 322	
Multirégional	1	(3)	0	(0)	4	(5)	1	(1)	2	(4)	8	(13)	1 491	1 491	
Mondial	40	(67)	4	(5)	18	(36)	3	(3)	21	(39)	86	(150)	17 410	23 168	
Autre ^c	1	(4)	0	(0)	0	(0)	0	(0)	0	(1)	1	(5)	21	21	
Total	165	(247)	46	(51)	100	(230)	41	(107)	90	(193)	442	(828)	79 654	96 451	

Note : Les activités de recherche comprennent les projets de recherche, les activités de soutien à la recherche, les programmes de bourses, etc.

^a EGRN : Environnement et gestion des ressources naturelles; TIC-D : Technologies de l'information et de la communication au service du développement; ESE : Équité sociale et économique. Les « projets d'envergure » englobent les activités de la Section Genre, des secrétariats, des initiatives spéciales, de la Division des partenariats et du développement des affaires, de la Section de l'évaluation et du Bureau de la présidente, les activités exploratoires, celles du Fonds d'activités régionales et de la planification à long terme, etc. La catégorie « autre » désigne les programmes ou les projets subventionnés par les mécanismes de financement habituels autres que le CRDI, comme l'Institut pour la connectivité dans les Amériques.

^b Financement du CRDI et de sources extérieures.

^c Comprend toutes les autres régions du monde, quoique dans la pratique cette catégorie se rapporte surtout au Canada et aux activités du programme Partenariats canadiens du CRDI.

L'aperçu financier

(milliers \$)	2003-2004		2002-2003
	Réalisations	Budget révisé	Réalisations
Revenus			
Crédits parlementaires	107 932	108 339	97 603
Activités liées à l'augmentation des revenus	14 508	15 410	36 505
Recouvrement des coûts indirects, revenus de placement et autres revenus	3 878	3 735	3 923
	<u>126 318</u>	<u>127 484</u>	<u>138 031</u>
Dépenses			
Programmes de recherche pour le développement	77 069	80 676	97 894
Soutien à la recherche pour le développement	21 632	22 104	20 152
Services administratifs	24 469	25 267	21 892
	<u>123 170</u>	<u>128 047</u>	<u>139 938</u>
Résultats d'exploitation nets	3 148	(563)	(1 907)
Avoir du Centre	11 112	7 401	7 964
Ratios des dépenses	63/17/20	63/17/20	70/14/16
Affectations de programme			
Programmes du Centre	75 265	75 000	64 771
Activités liées à l'augmentation des revenus	16 797	15 345	30 822
	<u>92 062</u>	<u>90 345</u>	<u>95 593</u>

Remarques

Les crédits parlementaires représentent 85 % de l'ensemble des revenus.

Les dépenses au titre des programmes de recherche pour le développement représentent 63 % de l'ensemble des dépenses.

Les ratios réels des dépenses (programmes de recherche pour le développement/soutien à la recherche pour le développement/services administratifs) sont conformes aux objectifs.

Pour plus de précisions à ce sujet, se reporter à l'Exposé et à l'analyse de la gestion financière à la page 40.

Répartition géographique des affectations de programme



L'évaluation et la gestion des risques

En décembre 2002, à la suite d'élections démocratiques, la National Rainbow Coalition (NARC ou Coalition nationale Arc-en-ciel) prenait le pouvoir au Kenya, remplaçant le parti qui présidait aux destinées du pays depuis son indépendance en 1963. La NARC a hérité d'un legs funeste : corruption endémique, croissance économique inférieure à 1%, infrastructures en piètre état. Le nouveau gouvernement a entrepris un ambitieux programme de réformes et s'est tourné vers les donateurs internationaux pour obtenir leur appui, lequel avait été, dans bien des cas, considérablement réduit.

Le CRDI a fait une contribution de 1 million \$ affectée à un programme-cadre transitoire. Depuis mai 2003, le Centre a financé huit grands projets, dont des initiatives d'appui à l'élaboration de politiques destinées à lutter contre la corruption, des recherches sur le rôle de la société civile dans la transition politique que traverse le pays, un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie de relance économique et une étude sur les plantes médicinales et le savoir traditionnel.

Malgré l'élection d'un nouveau gouvernement, le climat politique au Kenya demeure instable. Le pays connaît d'énormes problèmes de développement et les attentes de la population sont élevées. S'il ne réussit pas à les combler, le gouvernement pourrait avoir à subir les foudres des citoyens. En outre, la nature même d'un gouvernement de coalition en fait un organe fragile, sujet à des dissensions internes. Ces incertitudes politiques peuvent poser des obstacles à l'investissement dans la recherche pour le développement à long terme. Néanmoins, le CRDI a vu là une occasion unique de soutenir un changement réel, comme ce fut le cas lors de la transition vers la démocratie en Afrique du Sud, il y a dix ans.

Mais il faut aborder les risques de façon responsable. Les projets de transition s'appuient sur l'ensemble des programmes du Centre et sur l'expertise locale. Le personnel évalue rigoureusement chacun des projets et veille à ce qu'ils répondent aux objectifs des programmes du Centre. Le bureau régional du CRDI à Nairobi joue un rôle important de surveillance puisqu'il doit assurer la gestion et le suivi des projets de transition, outre le mandat d'observateur de l'évolution politique du pays qui lui a été confié. L'approche adoptée par le CRDI a suscité l'intérêt des donateurs et le Centre a fait part de ses expériences à ceux qui s'intéressent à des initiatives semblables.

Le soutien du CRDI à la transition politique au Kenya n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la manière dont le Centre mène ses activités dans des contextes complexes et changeants. Il illustre aussi, comme les activités dont la description est donnée ci-après, que, quelle que soit l'occasion qu'il saisisse, le Centre fait montre, dans l'ensemble de ses programmes et de ses activités, de toute la circonspection nécessaire.

La vérification interne

La Division des services de vérification procède à l'évaluation des risques en préparation de son plan annuel de vérification. Cette année, la Division a classé les risques, du plus élevé au plus faible, relatifs aux divers programmes, aux secrétariats, aux projets d'envergure, aux bureaux régionaux et aux entités opérationnelles. Les vérificateurs de la Division tiennent compte d'une foule de facteurs lorsqu'ils attribuent une cote, tels que les effets des changements de personnel, l'engagement d'autres donateurs, le degré de risque politique et la conformité aux objectifs du CRDI. Considérées dans leur ensemble, ces cotes donnent une vue panoramique des risques que comportent toutes les activités du Centre et aident à orienter les décisions quant aux activités et programmes qui feront l'objet d'une vérification chaque année. Ces vérifications permettent à la haute direction du CRDI de cerner et de gérer les risques de manière à améliorer les activités globales du Centre.

La Division des services de vérification présente son plan de vérification annuel au Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs. En 2003-2004, elle a mené à bien sept vérifications. Le plan pour 2004-2005 en prévoit six.

Les risques administratifs des projets

L'évaluation des risques est une importante composante du processus de prise de décisions au CRDI. Les équipes des programmes s'efforcent de créer un ensemble de projets équilibré, dont certains comportent des risques élevés et sont exigeants en main-d'œuvre, tandis que d'autres ne présentent que des risques moyens ou faibles.

Avant que le CRDI n'accorde son appui à un projet, celui-ci doit être évalué par une équipe du personnel de programme. Dans le cas des projets d'envergure, un administrateur de programmes est chargé de faire une visite du site du projet proposé. Outre les risques inhérents à la recherche, sont alors évalués les



Avant que le CRDI n'accorde son appui à un projet, celui-ci doit être évalué par une équipe du personnel de programme.

facteurs susceptibles de nuire à la mise en œuvre du projet, comme des problèmes politiques ou économiques, des troubles sociaux, des changements climatiques ou des sources d'information insuffisantes.

Avant l'approbation du financement, un agent chargé de l'administration des subventions examine le budget de chacun des projets et vérifie l'identité juridique et la situation de l'établissement qui présente la proposition, conformément au cadre de contrôle financier du CRDI. Dans le cas des grands projets proposés par de nouveaux établissements, les risques sont évalués sur le terrain. Les résultats de cet examen aident à déterminer les modalités de subvention applicables au projet.

Une fois le projet approuvé, des administrateurs de programmes en surveillent l'avancement et aident le chargé de projet et les autres intervenants à faire face aux aléas. Les agents chargés de l'administration des subventions travaillent avec les administrateurs de programmes et effectuent des examens pendant toute la durée du projet. Les gestionnaires de l'administration des subventions se rendent aussi régulièrement dans les établissements qui bénéficient d'un important financement du CRDI pour évaluer leurs capacités financières et leurs compétences en matière de gestion et d'administration. Les résultats de ces examens, qui visent à confirmer les évaluations précédentes, aident à déterminer si des modifications aux contrats s'imposent.

Les examens

En 2002, le Comité de la haute gestion (CHD) a commandé des études sur le Népal et la Palestine, tous deux aux prises avec des conflits armés. Ces études, qui ont été remises au CHD en mai 2003, décrivent et analysent les causes de l'instabilité dans ces régions et en évaluent les répercussions pour le CRDI. Les deux rapports recommandent que le CRDI continue à soutenir le Népal et la Palestine parce que ses programmes y exercent des effets bénéfiques. En même temps, les rapports soulignent l'importance d'assurer le suivi et la gestion des divers risques associés aux activités menées dans des zones de conflit. Ainsi, on recommande notamment que les projets prévoient le coût du télétravail au cas où, pour des raisons de sécurité, les chercheurs seraient confinés à domicile.

Ces examens permettent au CRDI de s'arrêter à ce qu'implique le fait de mener des activités dans des contextes changeants. De manière moins officielle, le Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes a organisé, en février 2004, une réunion dans ses locaux en vue de discuter de la situation politique, sociale et économique d'Haïti. Les discussions ont porté sur les leçons tirées des activités antérieures du CRDI, notamment en ce qui a trait aux structures gouvernementales et à l'essor des institutions.

Nouvelle procédure d'autorisation des déplacements

La nature même des activités du CRDI nécessite de fréquents déplacements du personnel, lesquels comportent des risques. En novembre 2003, le Centre a créé le Groupe chargé d'autoriser les déplacements (GCAD) afin de mieux évaluer

les risques et les avantages et de pouvoir réagir rapidement aux demandes de déplacement. Le GCAD est coprésidé par le conseiller juridique et la directrice des Ressources humaines. Le site intranet du Centre permet au personnel de se renseigner rapidement sur le degré de risque que comportent les déplacements dans divers pays et indique si les projets de voyage doivent être examinés par le GCAD.

Les voyages dans de nombreuses régions du monde en développement présentent aussi des risques pour la santé. Avant tout voyage à l'étranger, les Services de santé du CRDI fournissent au personnel les vaccins, les médicaments prophylactiques et l'information sur toute autre mesure sanitaire préventive dont il a besoin.

Équipe de planification des mesures de sécurité et d'urgence (EPMSU)

L'équipe de planification des mesures de sécurité et d'urgence (EPMSU), formée de membres de la haute direction, réagit aux situations d'urgence qui mettent en péril la sécurité du personnel du Centre. En 2003-2004, l'EPMSU a dû faire face à deux situations d'urgence : le SRAS et la panne d'électricité qui a frappé une bonne partie de l'Ontario et le nord-est des États-Unis à la mi-août.

L'EPMSU a assuré un suivi quotidien des questions liées au SRAS, diffusé régulièrement des avis de sécurité pour les régions touchées par le SRAS et fourni au personnel de l'information sur le virus et les moyens d'en prévenir la transmission.

Durant la panne de courant, les membres les plus éminents de l'EPMSU se sont réunis tous les matins pour prendre des mesures conformes aux directives des autorités fédérales. Ainsi, le Centre a su mettre en place des mesures lui permettant de réagir efficacement aux événements imprévus. Avec l'aide de spécialistes de la planification à long terme, l'EPMSU veille à l'établissement, à la mise à l'essai et à la consignation de la procédure d'urgence relative aux installations et aux activités du Centre. L'EPMSU prévoit terminer au cours du prochain exercice financier la première phase de la mise en place de nouvelles mesures, qui portera sur les activités au siège du CRDI. Certaines de ces mesures ont déjà été mises en œuvre, notamment une disposition prévoyant l'inclusion, dans le message d'accueil de la principale ligne téléphonique du Centre, d'instructions particulières en cas d'urgence à l'intention du personnel travaillant au siège du CRDI. À plus long terme, l'EPMSU établira des plans d'urgence pour ses bureaux régionaux.

De même, la Division de la gestion de la technologie de l'information (DGTI) a lancé un projet pluriannuel visant à mettre au point un plan de technologie de l'information assurant la continuité opérationnelle et la reprise des activités. Ce plan aidera la DGTI à remettre en état les systèmes informatiques du Centre advenant l'interruption imprévue de services causée par une catastrophe naturelle, une panne des services publics ou un virus informatique.

Les coordonnées du CRDI

Sur l'Internet

www.crdi.ca – Site Web du CRDI

reseau.crdi.ca – Site réseau du CRDI

idrinfo@idrc.ca – Catalogues et bases de données de la bibliothèque

info@idrc.ca – Renseignements généraux

reference@idrc.ca – Service de référence de la bibliothèque

pub@idrc.ca – Renseignements sur les publications du CRDI

mag@idrc.ca – Correspondance adressée à la rédaction du magazine électronique *Explore*

Siège

Centre de recherches pour le développement international
BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Adresse municipale : 250, rue Albert, 5^e étage, Ottawa
(Ontario) Canada K1P 6M1

Tél. : (+1.613) 236.6163

Télééc. : (+1.613) 238.7230

Courriel : info@idrc.ca

Web : www.crdi.ca

Amérique latine et Caraïbes

Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes

Adresse municipale : Avenida Brasil 2655,
11300 Montevideo, Uruguay

Tél. : (+598-2) 709-0042

Télééc. : (+598-2) 708-6776

Courriel : lacroinf@idrc.org.uy

Web : www.crdi.ca/lacro

Asie

Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est

Tanglin PO Box 101, Singapour 912404,
République de Singapour

Adresse municipale : 30 Orange Grove Road, 7^e étage,
RELC Building, Singapour 258352

République de Singapour

Tél. : (+65) 6235-1344

Télééc. : (+65) 6235-1849

Courriel : asro@idrc.org.sg

Web : www.idrc.org.sg

Bureau régional de l'Asie du Sud

208 Jor Bagh, New Delhi 110 003, Inde

Tél. : (+91-11) 2461-9411

Télééc. : (+91-11) 2462-2707

Courriel : saro@idrc.org.in

Web : www.crdi.ca/saro

Afrique

Bureau régional de l'Afrique orientale et australe

BP 62084, Nairobi, Kenya

Adresse municipale : Liaison House, 2^e et 3^e étages,
State House Avenue, Nairobi, Kenya

(N. B. : Tout courrier doit être adressé à la directrice régionale)

Tél. : (+254-20) 2713-160/1, 2713-273/4

Télééc. : (+254-20) 2711-063

Courriel : chunja@idrc.or.ke

Web : www.crdi.ca/esaro

Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

BP 14 Orman, Gizeh, Le Caire, Égypte

Adresse municipale : 8, rue Ahmed Niseem, 8^e étage,
Gizeh, Le Caire, Égypte

Tél. : (+20-2) 336-7051/52/53/54/57

Télééc. : (+20-2) 336-7056

Courriel : skamel@idrc.org.eg

Web : www.crdi.ca/cairo

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale

BP 11007, CD Annexe, Dakar, Sénégal

Adresse municipale : Avenue Cheikh Anta Diop,
Angle Boulevard de l'Est, Dakar, Sénégal

Tél. : (+221) 864-0000, poste 2074

Télééc. : (+221) 825-3255

Courriel : jgerard@idrc.org.sn

Web : www.crdi.ca/braco



Un survol de l'année

Le message de la présidente



Avant que la radio et la télévision ne deviennent accessibles au Kenya, le tambour était utilisé pour transmettre les nouvelles d'un ménage à un autre. Aujourd'hui, un projet financé par le CRDI fait appel à son parent moderne – l'Internet – pour offrir des services financiers, d'information et de mise en marché aux agriculteurs. Ce projet, baptisé *DrumNet*, vise à aider les paysans à améliorer la mise

en marché de leurs produits et à accroître leurs revenus.

Au Kenya, le CRDI appuie également une initiative ambitieuse qui a pour but d'aider les Kenyans à entreprendre de difficiles réformes économiques et politiques dans la foulée des élections historiques qui ont porté un nouveau gouvernement au pouvoir en 2002.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des gens associés à ces projets – des agriculteurs comme des décideurs – lors d'un voyage au Kenya en novembre. Plusieurs des membres du Conseil des gouverneurs du CRDI m'ont accompagnée. Nous avons pu observer directement les effets de la recherche que nous finançons et ceux du renforcement des capacités qui caractérise nos interventions dans le monde en développement – dans les collectivités aussi bien qu'auprès des gouvernements.

En 34 ans d'existence, le CRDI a appris que, pour mettre les nouvelles connaissances au service du développement, les pays du Sud doivent disposer de capacités de recherche à la hauteur et auxquelles ils peuvent se fier. Aussi faut-il former les chercheurs des pays en développement et mettre à leur portée les nouvelles sciences et technologies de pointe. Mais il faut également les inciter à définir et à entreprendre leurs propres recherches, et ce en étroite collaboration avec les membres de leur collectivité. Au cours de la dernière année, le CRDI a appuyé 30 nouveaux projets dont le renforcement des capacités est le principal objectif.

Afin de déterminer dans quelle mesure le CRDI a réussi à véritablement renforcer les capacités des chercheurs et des établissements avec lesquels il travaille et pour en découvrir d'autres qui pourraient profiter de son aide, le Centre a entrepris une évaluation stratégique au début de 2004. En nous aidant à mieux comprendre comment nous parvenons à renforcer les capacités de nos partenaires du Sud et quels ont été les résultats de ces efforts, cette évaluation permettra d'améliorer la conception de nos projets et activités ainsi que le suivi de l'incidence du renforcement des capacités.

La publication, en février 2004, d'un rapport intitulé *Inventing a Better Future: A Strategy for Building Worldwide Capacities in Science and Technology* (Inventer un avenir meilleur : stratégie

de renforcement des capacités de tous les pays dans le domaine des sciences et de la technologie) par l'InterAcademy Council a de nouveau attiré l'attention sur le renforcement des capacités. Le rapport souligne que les décideurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux doivent avoir aisément accès à de solides capacités scientifiques et technologiques pour prendre des décisions éclairées et des mesures concrètes.

Nos partenaires, au Canada et ailleurs dans le monde, ont confirmé que le renforcement des capacités est incontestablement l'incidence la plus immédiatement observable et la plus durable des activités du CRDI, qu'il s'agisse de recherches sur le terrain ou de bourses de formation. Le CRDI offre ce genre de bourses depuis sa création; au cours de la dernière année, il en a accordé 84, soit une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente.

Nous avons décidé de mettre ce thème en évidence dans le rapport annuel en présentant de nombreux exemples du renforcement des capacités liées à nos trois objectifs de programme. De tous les retentissements favorables pour lesquels nous sommes connus, la croissance et le développement des populations avec lesquelles nous collaborons représentent notre contribution la plus durable au développement économique et social. De même, l'expérience acquise par le CRDI illustre la complexité du renforcement des capacités, dont la persévérance, la souplesse et l'apprentissage sont des ingrédients essentiels.

Des orientations stratégiques

Ces trois facteurs décrivent bon nombre des activités menées par le CRDI au cours de la dernière année – la quatrième de son plan quinquennal 2000-2005. Nous continuons à préciser l'orientation de nos recherches et à nous assurer de leur pertinence relativement aux nouveaux enjeux du développement. En août 2003, le CRDI a créé un groupe de travail sur la biotechnologie – en ce qu'elle s'applique particulièrement à la lutte contre la pauvreté et au développement durable. Une étude du



Un projet appuyé par le CRDI au Sénégal afin de permettre aux paysans, aux pêcheurs et aux petits commerçants de se servir des nouvelles technologies a été jugé l'un des cinq meilleurs projets du sommet sur le plan de l'inclusion numérique et sociale et de la créativité.



La croissance et le développement des populations avec lesquelles nous collaborons représentent notre contribution la plus durable au développement économique et social.

rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la réduction de la pauvreté a donné lieu à un forum, organisé par le CRDI à l'Université Harvard en septembre 2003, auquel ont assisté des théoriciens des pays industrialisés et du monde en développement, des spécialistes du développement et des décideurs, dont Amartya Sen et Michael Spence, lauréats du Prix Nobel d'économie.

Au Canada, le milieu universitaire et celui des sciences et de la technologie se disent de plus en plus intéressés à contribuer à la recherche internationale (et à en tirer parti) en utilisant des moyens qui permettent de s'attaquer aux problèmes communs en toute collégialité. Le même intérêt est également manifeste dans la Stratégie canadienne d'innovation, lancée officiellement par le gouvernement fédéral en février 2002. Dans ce plan décennal, le Canada s'est engagé, financièrement et politiquement, à mettre en œuvre une vaste stratégie d'innovation à long terme et à consacrer plus d'énergie à la mise en valeur de l'apprentissage, du savoir et de l'innovation dans les pays en développement.

En outre, le discours du Trône du 2 février 2004 témoigne de la volonté du Canada « d'utiliser plus souvent nos recherches et notre science pour aider les pays en développement à résoudre leurs problèmes les plus urgents ». Parmi les mesures que le Canada entend prendre, le premier ministre Paul Martin a indiqué, en réponse au discours du Trône, que « notre but à long terme, en temps que pays, devrait être de consacrer pas moins de 5 % de nos investissements dans la recherche et le développement à une démarche fondée sur le savoir en vue d'apporter une aide aux pays moins fortunés ».

Cela donne davantage l'occasion au CRDI de partager les enseignements tirés de toutes ses années d'expérience et de resserrer sa collaboration avec des établissements aux vues similaires. Le programme de subventions pour des projets pilotes de recherche en santé mondiale de l'Initiative de recherche en santé mondiale – accord de coopération conclu entre les Instituts de recherche en santé du Canada, l'Agence canadienne de développement international, Santé Canada et le CRDI – est un bon exemple de cette forme de collaboration. Le CRDI administre le volet relatif aux pays en développement de ce programme, qui a pour objectif de favoriser le leadership dans le domaine de la recherche et la formation de partenariats entre des chercheurs du Sud et du Canada. Deux subventions ont été accordées au début de 2004.

Des risques calculés

Des innovations de ce genre – qui caractérisent l'approche et les programmes du CRDI – impliquent l'acceptation des risques. L'évaluation de l'influence de la recherche financée par le CRDI

sur les politiques publiques qui a été effectuée l'an dernier confirme que l'avancement du savoir et l'accomplissement de notre mission ne vont pas sans assumer des risques calculés. Cela peut entraîner des déceptions, mais apporter aussi des succès inattendus. À preuve, l'engagement du CRDI dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement.

Dans les années 1990, le CRDI était un des seuls organismes de développement international disposés à financer l'implantation des TIC sur le

continent africain. Ainsi, il a investi dans des projets pilotes, appuyé des chefs de file dans ce domaine et des événements susceptibles de sensibiliser les principaux décideurs à l'importance des TIC et soutenu l'élaboration d'une politique sur les TIC au Mozambique. En 2000, le gouvernement de ce pays a approuvé une politique nationale sur les TIC, la première à être adoptée en Afrique.

L'évaluation de l'influence de ces projets sur les politiques publiques, effectuée en 2003, souligne que le CRDI « a choisi d'axer ses interventions sur l'accès et les services communautaires – un domaine difficile, peu connu en Afrique et dans le reste du monde en développement. Son rôle de pionnier à cet égard a accru les risques qu'il court comme bailleur de fonds. »

L'inclusion des pays en développement à la société de l'information a grandement progressé, comme en témoignent la création du Groupe d'experts du G-8 sur l'accès aux nouvelles technologies, le Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC – et, au cours de l'année dernière, la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Le Centre a été l'un des principaux participants du sommet en décembre 2003 à titre de membre officiel de la délégation canadienne. Le SMSI a été l'occasion idéale de présenter les activités novatrices de nos partenaires des pays en développement. Ainsi, un projet appuyé par le CRDI au Sénégal afin de permettre aux paysans, aux pêcheurs et aux petits commerçants de se servir des nouvelles technologies a été jugé l'un des cinq meilleurs projets du sommet sur le plan de l'inclusion numérique et sociale et de la créativité.

Les orientations futures

Mettre les résultats de la recherche à la portée des gens qui peuvent s'en servir pour améliorer leur vie, voilà quelle est la mission du CRDI. Cet engagement continuera à orienter nos travaux. L'élaboration du nouveau plan quinquennal 2005-2010 est en bonne voie, grâce au concours du personnel, des partenaires du Nord et du Sud et du Conseil des gouverneurs. Certes, le plan quinquennal déterminera la marche à suivre pour relever de nouveaux défis, mais il sera néanmoins fondé sur les objectifs de la *Loi sur le CRDI* et notre expérience dans l'appui de la recherche pour le développement.

La présidente du CRDI,

Maureen O'Neil

Former les gens et renforcer les institutions

« **Le CRDI aide à mobiliser et consolide la capacité de recherche dans les pays en développement afin d'y assurer une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles et un accès plus équitable à l'information.** »

La *Loi sur le CRDI* stipule que le Centre doit aider les pays en développement à se doter du potentiel de recherche scientifique et d'innovation technique ainsi que des institutions nécessaires à la solution de leurs problèmes. Cet objectif trouve écho dans le plan quinquennal 2000-2005, qui accorde une place de choix au renforcement des capacités. De fait, la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des institutions constituent les principales activités du CRDI : la création du Centre repose sur la prémisse fondamentale selon laquelle un pays ne peut atteindre son plein développement que dans la mesure où ses citoyens acquièrent la capacité de régler eux-mêmes les problèmes auxquels ils font face. Le renforcement des capacités est l'objectif explicite de 123 des 444 projets en cours en 2003-2004.

Toutefois, comme le CRDI l'a appris au cours de ses 34 ans d'existence, le renforcement des capacités est une entreprise complexe. Ainsi, il faut veiller à maintenir le fragile équilibre entre le renforcement des capacités et la qualité de la recherche afin de ne compromettre ni l'un ni l'autre et faire en sorte que les réseaux, qui représentent un élément capital de la démarche du CRDI au regard du renforcement des capacités, viennent effectivement étayer les capacités institutionnelles et non y suppléer.

Le CRDI s'efforce de consolider les capacités individuelles et institutionnelles tout en contribuant à la création d'un climat propice à la recherche. L'une des politiques distinctives du CRDI consiste à laisser aux établissements de recherche et aux chercheurs du Sud toute latitude pour prendre les décisions cruciales en ce qui a trait aux domaines de recherche à explorer. L'approche institutionnelle de la recherche procède par étapes pour déterminer le problème : la conception de la recherche et la formation, puis la mise en œuvre de la recherche proprement dite et, enfin, la diffusion des résultats pour les porter à la connaissance des décideurs et des responsables des politiques.

L'aperçu statistique du renforcement des capacités en 2003-2004

Nouveaux projets de recherche approuvés ayant comme objectif explicite de renforcer les capacités :	30
Projets de recherche en cours ayant comme objectif de renforcer les capacités :	123
Nombre d'établissements de recherche participant présentement à ces projets :	138



L'une des politiques distinctives du CRDI consiste à laisser aux établissements de recherche et aux chercheurs du Sud toute latitude pour prendre les décisions cruciales en ce qui a trait aux domaines de recherche à explorer.

Un rapport sur les évaluations externes des projets et programmes du CRDI, paru en janvier 2004, résume bien le succès du Centre à cet égard. Le Centre, peut-on y lire, consacre temps et ressources au renforcement des capacités des réseaux et des organisations partenaires du Sud grâce à l'établissement de liens étroits avec d'autres organismes en vue d'aider les organisations partenaires du Sud à atteindre leurs objectifs.

Les exemples qui suivent illustrent quelques-uns des moyens qui permettent au CRDI d'atteindre cet objectif.

Cours de formation Écosanté au Mexique et en Afrique occidentale

IP Écosystèmes et santé humaine (www.idrc.ca/ecohealth)

Objectif : Permettre aux chercheurs, aux décideurs et aux donateurs de mieux comprendre l'approche écosystémique de la santé humaine (écosanté), instruire les jeunes chercheurs sur cette approche et en favoriser l'utilisation. Ce cours a aussi pour objectif de renforcer les capacités de formation de ces régions afin de faciliter le transfert aux institutions partenaires des responsabilités dans ce domaine.

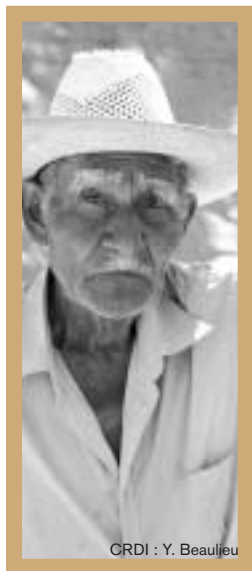
État d'avancement : En Afrique occidentale, sept équipes de chercheurs de cinq pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo) se sont réunies à l'occasion d'un colloque d'une semaine sur les démarches écosystémiques, organisé en novembre par l'Institut des sciences biomédicales appliquées du Bénin. C'était la première fois qu'une rencontre de ce genre était organisée par un établissement africain et animée par des chercheurs locaux, formés dans le cadre de projets financés par le CRDI. Au cours de la semaine, toutes les équipes ont préparé des propositions sur des questions de santé et d'environnement importantes pour leur pays. Elles ont présenté trois propositions aux organismes donateurs et aux médias.

Les organisateurs de ce colloque se sont inspirés de deux ateliers semblables tenus en Amérique latine en août 2002 et 2003 et qui ont connu un grand succès. Le *Cours international sur les approches écosystémiques de la santé humaine : les maladies à transmission vectorielle et la contamination de l'environnement*, organisé en collaboration avec le Programme d'été de l'Institut national de santé publique du Mexique, a mis à contribution des spécialistes du Brésil, du Canada, de Cuba et du Mexique pour l'élaboration de protocoles de recherche.

Regard sur l'avenir : Des cours de formation en écosanté seront de nouveau offerts au Mexique et en Afrique occidentale en 2004-2005.

Industries agroalimentaires durables dans les régions rurales

Gestion des ressources naturelles (Amérique latine et Caraïbes : IP Minga (www.idrc.ca/minga)



CRDI : Y. Beaulieu

Objectif : Réduire la pauvreté dans les régions rurales de la Bolivie, de l'Équateur et du Pérou en favorisant l'essor des industries agroalimentaires et la production agricole locale, en particulier celle de l'arracacha, tubercule dont la culture remonte à la civilisation inca. Améliorer les compétences techniques et administratives des entreprises familiales et renforcer les institutions partenaires.

État d'avancement : Lancé en 1999, ce projet pluri-institutionnel a mis sur les marchés régionaux et nationaux une ancienne plante racine négligée. Il a aussi favorisé le changement au sein des collectivités en améliorant les industries agroalimentaires locales. Les agriculteurs ont entrepris l'identi-

fication et la sélection des variétés d'arracacha les plus propices à la culture, produit des semences exemptes de maladies et modernisé les pratiques culturales et les méthodes d'entreposage. Ils ont ainsi plus que doublé leur production. Les foires alimentaires ont ravivé l'intérêt pour les propriétés culinaires de ce légume et amélioré la situation des femmes tout en leur redonnant confiance en soi. Au Pérou, les villageois ont appris à mettre sur pied et à gérer une coopérative en vue de la préparation et de la commercialisation d'un casse-croûte à base d'arracacha. Les collectivités ont de ce fait appris en quoi la valorisation des produits peut contribuer à améliorer leurs conditions de vie et à garantir un avenir plus durable. En février 2004, lors d'un colloque international tenu à Chambéry, en France, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a cité ce projet comme étant l'activité rémunératrice la plus réussie en Amérique latine.

Regard sur l'avenir : Afin de renforcer les capacités des organismes publics et privés de travailler à l'aménagement rural, des renseignements sur les outils et les méthodes mis au point dans le cadre du projet seront diffusés dans diverses publications, notamment dans des études de cas et sept manuels sur les aspects techniques, économiques et sociaux des industries agroalimentaires des régions rurales.

Amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire dans les ménages ruraux des montagnes du Yémen

Gestion des ressources naturelles (Afrique et Moyen-Orient) : IP Eau, Terre et Vie (www.idrc.ca/plaw)

Objectif : À l'aide de méthodes de recherche participative, recenser et évaluer les pratiques en matière de préservation et de mise en valeur des terres et formuler des recommandations en vue d'améliorer la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire et le niveau de revenu des ménages ruraux des hautes terres du Yémen.

L'INFORMATION À LA PORTÉE DES CHERCHEURS

(www.idrc.ca/library)

Un des aspects primordiaux du soutien qu'offre le CRDI à ses partenaires consiste à leur donner accès aux comptes rendus de recherche. De nouveaux produits et les technologies de pointe permettent désormais à la Division des services de gestion de l'information sur la recherche (DSGIR) de publier sur l'Internet des bases de données – dont plusieurs contiennent des articles et des reportages en version intégrale – auxquelles les chercheurs du CRDI peuvent avoir accès directement de leur ordinateur. Afin d'améliorer et d'approfondir leurs travaux de recherche, environ 600 partenaires consultent des articles scientifiques publiés après avoir été revus par un comité de lecture. Cet accès, étayé si nécessaire par des imprimés et soutenu par les bibliothécaires chevronnés de la DSGIR, permet d'améliorer les capacités de recherche des chercheurs du Sud et leur donne la possibilité de participer à la société de l'information mondiale.

La DSGIR s'occupe aussi de l'archivage et de la diffusion des résultats des recherches financées par le CRDI. Par le fonds documentaire qu'elle entretient, la Division veille à ce que les chercheurs aient accès en tout temps au capital de connaissances accumulé par le Centre. Tous les rapports techniques définitifs préparés au terme des projets ainsi que les documents, articles, livres, discours et vidéos produits par le CRDI et son personnel font partie de cette collection. BIBLIO y donne accès.

- Archives : 697 documents se sont ajoutés à la collection en 2003-2004.
- BIBLIO : Catalogue informatisé du fonds documentaire de la bibliothèque du CRDI où les chercheurs peuvent trouver le rapport final de toutes les recherches financées par le CRDI depuis plus de 30 ans. La version intégrale de plusieurs documents et rapports est désormais disponible en ligne. En 2003-2004, cette base de données a reçu 33 747 requêtes.
- IDRIS : Cette base de données contient de l'information descriptive sur les activités de recherche financées par le CRDI dans tous les domaines du développement depuis la fondation du Centre. En 2003-2004, 23 000 requêtes ont été effectuées.
- IMAGES : Cette base de données donne accès à des milliers de diapositives numérisées se rapportant aux activités et projets du CRDI dans les pays en développement. En 2003-2004, cette base de données a reçu 12 487 requêtes.
- Services d'information : Le personnel de la bibliothèque reçoit des demandes d'information et de rapports sur les activités et projets du CRDI de chercheurs et d'étudiants de partout dans le monde. En 2003-2004, 834 demandes lui sont parvenues.



CRDI : Y. Beaulieu



CRDI : Y. Beaulieu



CRDI : P. Bennett

État d'avancement : Il s'agit de la troisième phase d'un projet qui a pris fin au début de 2004 et qui portait sur la dégradation des terrasses montagneuses au Yémen à l'origine de la paupérisation des populations rurales. Dans le cadre de ce projet, diverses innovations technologiques et institutionnelles ont été mises au point pour obvier à l'érosion du sol et améliorer les moyens de subsistance. L'incidence la plus importante du projet, toutefois, est d'avoir permis aux organismes de recherche du Yémen d'acquiescer la capacité de mener des recherches agricoles participatives sur la gestion des ressources naturelles et d'assurer la mise en œuvre et la gestion de projets. Tant l'Agricultural Research and Extension Authority (AREA) que le ministère de l'Agriculture ont souligné l'efficacité de l'approche participative. Outre le renforcement des capacités institutionnelles, les membres de la collectivité – hommes et femmes – ont tiré profit des ateliers itinérants et des séances de formation spécialisée.

Regard sur l'avenir : Les deux organismes collaborateurs – le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA) et l'AREA – ont poursuivi leur collaboration dans d'autres initiatives comme le projet multidonateurs lancé par la Banque mondiale et l'Union européenne. Les innovations technologiques qui ont découlé du projet seront ainsi mises à la disposition d'autres chercheurs et collectivités. Le ministère de l'Agriculture a promis d'appuyer les activités menées sur les sites du projet et l'AREA étudie présentement la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) pour l'adapter et la mettre en application dans diverses régions.

Bellanet Sud

Secrétariat international Bellanet (www.bellanet.org)

Objectif : Accroître la pertinence des activités du secrétariat Bellanet dans les pays du Sud. Améliorer l'apprentissage et le partage d'expériences.

État d'avancement : Bellanet Sud a pour stratégie d'appuyer la recherche pour le développement durable et le renforcement des capacités en intensifiant sa collaboration directe avec les organisations régionales. Bellanet Sud fonctionne grâce à des partenariats stratégiques établis avec des institutions locales. En 2003-2004, des partenariats ont été formés en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Asie. Bellanet Sud a adopté une approche qui permet à toutes les parties de renforcer leurs capacités respectives et d'accroître en même temps leurs compétences en matière de technologies de l'information et de la communication et dans d'autres domaines du savoir. Les programmes sont aussi mieux ancrés dans les réalités régionales.



CRDI : Y. Beaulieu

Bellanet Sud a adopté une approche qui permet à toutes les parties de renforcer leurs capacités respectives et d'accroître en même temps leurs compétences en matière de technologies de l'information et de la communication et dans d'autres domaines du savoir.

Outre les activités communes entreprises dans le cadre des trois domaines de programme de Bellanet – partage des connaissances, communautés en ligne et développement ouvert – les directeurs exécutifs des organismes partenaires de l'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie du Sud (la Fundación Acceso au Costa Rica et la Société asiatique des partenaires au Népal) ont été nommés membres du comité directeur international du secrétariat, accroissant ainsi l'influence des pays du Sud sur Bellanet.

Regard sur l'avenir : Bellanet entend continuer de concevoir de nouveaux projets et poursuivre ses activités conjointes qui viennent compléter l'expertise de tous ses partenaires. Enfin, des discussions sont en cours en vue de former des partenariats semblables en Afrique.

Le Réseau d'information sur la santé de l'Ouganda

Projet d'envergure Connectivité Afrique (www.connectivityafrica.ca)

Objectif : Créer un réseau de partage d'information parmi les professionnels de la santé en Ouganda en mettant à profit les technologies de l'information et de la communication.

État d'avancement : Pour être à la fois rentable et efficace, tout système de santé doit impérativement reposer sur une information opportune, exacte et pertinente. L'Ouganda s'efforce depuis nombre d'années d'atteindre cet objectif. Cependant, il ne possède pas l'infrastructure nécessaire pour assurer l'efficacité du système d'information de gestion en santé qui y a été instauré. Étant donné que 70 % des communications téléphoniques en Afrique se font par technologie mobile, l'utilisation d'outils comme les assistants numériques personnels (ANP), qui permettent une connexion efficace par cellulaires, pourrait améliorer considérablement la gestion de l'information.

Le Réseau d'information sur la santé de l'Ouganda (UHIN), projet de collaboration entre l'Uganda Chartered HealthNet, SATELLIFE, l'École de médecine de l'Université Makerere et Connectivité Afrique, a été lancé en septembre 2003 afin de vérifier cette hypothèse. C'est la première fois que les ANP sont mis à contribution dans un système d'information sur la santé. À la fin de mars 2004, le réseau diffusait HealthNet News, HealthNet Community Health News, ProNutrition-HIV et d'autres informations d'actualité aux utilisateurs d'ANP des districts de Rakai et Mbale.

Regard sur l'avenir : Grâce à l'engagement qu'a pris le ministère de la Santé de l'Ouganda, le réseau espère offrir ses services dans d'autres districts et sous-districts de même qu'aux grands hôpitaux régionaux et nationaux. L'UHIN offre également des services de communications à d'autres travailleurs et organismes du domaine de la santé.

Genre et citoyenneté dans le monde arabe

Section Genre et IP Consolidation de la paix et reconstruction (www.idrc.ca/gender et www.idrc.ca/peace)

Objectif : Favoriser un dialogue éclairé sur les politiques relatives à l'inégalité de statut des femmes au regard de la citoyenneté dans le monde arabe et leurs répercussions sur les femmes et les enfants.

État d'avancement : Lancé en 2002, ce projet a permis de créer un réseau de chercheurs féministes et de groupes de défense des droits de diverses régions du Moyen-Orient et de l'inciter à



Ce projet a pour objectif de favoriser un dialogue éclairé sur les politiques relatives à l'inégalité de statut des femmes au regard de la citoyenneté dans le monde arabe et leurs répercussions sur les femmes et les enfants.

prendre part à une étude sur la sexospécificité, la nationalité et la citoyenneté susceptible d'influer sur les politiques publiques. La recherche porte sur des questions conceptuelles liées à la sexospécificité et la citoyenneté; sur les relations entre les facteurs sexospécifiques, l'islam, l'État et la nationalité; et sur des recherches comparatives sur le terrain au Liban et au Maroc.

En octobre 2003, des chercheurs, des décideurs et des représentants des médias de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, de la Syrie, de la Tunisie et du Yémen se sont réunis à Beyrouth pour élaborer des plans visant à modifier les politiques et les lois dans leur pays respectif. En janvier 2004, un documentaire intitulé *My Child, the Foreigner* a été présenté lors de la Table ronde des pays arabes sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le Programme des Nations Unies pour le développement, partenaire du CRDI dans ce projet, coordonne les déplacements et les activités des chercheurs et des autres participants sur le terrain.

Regard sur l'avenir : Les résultats de la recherche seront diffusés dans le cadre de divers colloques régionaux et nationaux axés sur les politiques. Le film sera terminé et diffusé dans la région et à l'étranger afin de sensibiliser les populations à ces questions.

De la fin des conflits à une consolidation de la paix durable ?

IP Consolidation de la paix et reconstruction
(www.idrc.ca/peace)

Objectif : Renforcer la capacité des principaux intervenants de favoriser le développement démocratique et économique des régions rurales afin d'aider à une consolidation de la paix durable dans certaines sociétés. Faire l'essai d'une nouvelle approche de la gestion de projets et l'améliorer le cas échéant.

État d'avancement : Les travaux de reconstruction à la suite d'hostilités, qui visent à concilier la paix à court terme avec les changements institutionnels à long terme, se sont considérablement accrus avec, toutefois, des résultats variables. Lancé en janvier 2004, ce projet a donné naissance à un réseau de chercheurs en Afghanistan, au Guatemala, à Haïti, au Mozambique, en Palestine et au Sri Lanka – pays qui en sont tous à l'étape de la consolidation de la paix – chargés d'étudier les diverses possibilités d'action qui s'offrent aux intervenants locaux et nationaux jouant un rôle de premier plan dans la consolidation de la paix.

Ce projet, géré par L'Institut Nord-Sud d'Ottawa et créé pour donner suite à un colloque et à une conférence tenus en août et en septembre 2003, examine les évaluations présentées lors d'une conférence parrainée par le CRDI en 2002 et les questions soulevées à cette occasion. En octobre 2003, dans le cadre des consultations annuelles sur la consolidation de la paix auxquelles ont pris part le ministère des Affaires étrangères, le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix et le Consortium canadien sur la sécurité humaine, on l'a présenté comme étant un nouveau projet mondial financé par le CRDI.

Regard sur l'avenir : Il est prévu que ce projet prendra fin en 2006. Selon l'ACDI et le ministère, les résultats de cette recherche pourraient constituer un apport important aux politiques canadiennes et internationales sur la consolidation de la paix. Les partenaires du monde en développement se sont engagés à diffuser les résultats des recherches menées dans leur pays dans les milieux politiques nationaux.

Se servir de la recherche pour améliorer l'élaboration des politiques

IP Réseaux Pan Asie (www.idrc.ca/pan)

Objectif : Inciter les décideurs des Philippines à élaborer des politiques en matière de TIC et leur permettre de cerner les recherches nécessaires. Renforcer les capacités des chercheurs philippins afin qu'ils puissent mener à bien des recherches sur les questions importantes pour les auteurs des politiques et les décideurs chargés du domaine du développement.

État d'avancement : Le ministère des Sciences et des Technologies des Philippines commandera une série d'études pour déterminer si, comment et dans quelle mesure les projets liés aux technologies de l'information et de la communication réussissent à transformer la société philippine. Lancé en janvier 2004, ce projet vise à dégager de la recherche les enseignements essentiels à la prise de décisions, à la planification et à l'établissement des programmes. Un comité directeur national multidisciplinaire sera chargé de l'administration d'un programme de petites subventions de recherche. Les décideurs philippins en matière de TIC et les chercheurs de ce domaine apprendront les uns des autres, analyseront le fonctionnement et les résultats des grandes réalisations du pays en matière de TIC et les disséqueront afin d'en déterminer toutes les répercussions possibles sur les politiques publiques. L'institution bénéficiaire, le ministère des Sciences et des Technologies, est un important creuset qui peut aider les Philippines à accroître leur productivité et leur compétitivité et favoriser le développement des sciences et des technologies.

Regard sur l'avenir : Dans le cadre de ce projet, qui doit prendre fin en 2007, un comité a reçu la responsabilité de décider du type de recherche qui s'impose en matière de TIC.

L'aperçu statistique des réseaux en 2003-2004

Nouveaux projets de réseaux approuvés :	69
Projets de recherche en cours dans ces réseaux :	196

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CONTRIBUE À LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Une approche directe de la formation (www.idrc.ca/awards)

En janvier 2004, Jacqueline Hookimaw-Witt s'est rendue pour la première fois dans le sud du Mexique afin d'étudier le rôle que jouent les femmes zapotèques dans la petite ville de Juchitán. Dans cette société autochtone, « les femmes savent se faire entendre. Elles contrôlent le marché, administrent les finances, sont propriétaires des maisons et prennent soin des enfants. Leur situation est fort semblable à celle des femmes crie selon ce que m'ont raconté les anciens de nos traditions séculaires », explique-t-elle.

Candidate au doctorat à l'Université de Toronto, Jacqueline Hookimaw-Witt a fait ce stage au Mexique grâce à une bourse Regard canadien sur le développement international accordée par le CRDI. Cette bourse est offerte aux étudiants canadiens de troisième cycle qui, dans le cadre de leurs recherches doctorales, se penchent sur des questions touchant également le Canada et les pays en développement. La boursière a choisi comme sujet de thèse la comparaison entre le développement économique et politique de Juchitán et celui de la communauté crie à laquelle elle appartient, la Première nation Attawapiskat, dans le nord de l'Ontario, ainsi que l'incidence du rôle traditionnel des femmes crie sur la répartition du pouvoir politique dans un gouvernement autochtone autonome. L'exemple des Zapotèques pourrait inspirer les Crie qui sont à la recherche d'une solution au problème que présente l'exploitation projetée d'une mine de diamants près de la communauté, affirme la chercheuse.

La bourse Regard canadien sur le développement international n'est qu'une des nombreuses bourses offertes par le CRDI aux Canadiens et aux ressortissants de pays en développement. Le Programme de la formation et des bourses du CRDI témoigne de l'engagement du Centre à l'égard du perfectionnement personnel et professionnel des jeunes chercheurs. En appuyant les études universitaires et en offrant la possibilité d'acquérir une expérience pratique, le CRDI aide les pays du Sud à se doter d'une masse critique de chercheurs dûment formés. En même temps, il permet à une nouvelle génération de Canadiens de prendre une part active à différents aspects du développement international et d'envisager une carrière dans ce domaine.

Le CRDI accorde également de petites subventions de recherche qui répondent aux besoins des chercheurs et des collectivités. Elles servent à former des chercheurs débutants ou établis, à favoriser les échanges entre chercheurs, à mettre en contact les partenaires du CRDI, à soutenir l'exploration de nouveaux domaines de recherche et à rassembler les chercheurs et les intervenants de divers milieux. Les programmes de petites subventions permettent à la direction et au personnel du Centre non seulement de garder l'esprit ouvert aux nouvelles idées et de faire bon accueil à de nouveaux intervenants, mais ils leur donnent aussi l'occasion de découvrir de nouveaux partenaires de recherche dans de nouveaux domaines ou dans des secteurs clés. Ainsi, dans le cadre d'un nouveau projet lancé en février 2004, des étudiants de premier et de deuxième cycles d'Afrique orientale et australe ont pu mener à bien des recherches dans des domaines comme l'équité dans le secteur de la santé au regard du VIH/sida et de l'accès aux traitements.

Depuis sa création, le CRDI a accordé environ 3 600 bourses à des Canadiens et à des ressortissants de pays en développement, dont 2 582 à ces derniers. Au cours des quatre dernières années, le CRDI a consacré plus de 26 millions \$ à la formation sous forme de bourses de recherche et de petites subventions ou dans le cadre d'un volet particulier de programmes et de projets de recherche prévoyant une formation non structurée.

Le Centre a appris bien des leçons au fil des ans, notamment l'avantage que représente l'ajout d'une composante formation dans les projets de recherche qu'il finance. Comme l'explique Rita Bowry, administratrice de programmes principale – Formation et bourses, ces projets posent les assises d'une recherche qui se poursuivra au retour des stages. Le CRDI a aussi constaté la nécessité de continuer à soutenir et à créer des réseaux pour favoriser l'établissement de liens entre les titulaires de bourses, passés et présents, qui travaillent dans des domaines d'intérêt commun. En outre, le Centre s'est rendu compte de l'importance de réviser, évaluer et modifier selon les circonstances les politiques et les programmes de formation. Aussi le CRDI entreprendra-t-il, en 2004-2005, une évaluation stratégique de grande envergure des modalités de renforcement des capacités et de l'efficacité de ses projets et programmes.

BOURSES ACCORDÉES EN 2003-2004

Bourses de recherches doctorales du CRDI	35	Bourse Bentley : utilisation de cultures de couverture, fourragères et vivrières favorisant la fertilité des agroécosystèmes soumis à une gestion durable	1
Stages rémunérés au Centre	13		
AGROPOLIS			
Programme international de bourses de recherche en agriculture urbaine	10	Bourse John G. Bene en foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité	1
Bourse postdoctorale en agriculture urbaine	1	Bourses pour la recherche économique et sociale au Pérou	2
Bourses en journalisme	5	Bourses Regard canadien sur le développement international	3
Bourses de perfectionnement professionnel	8	Bourse d'études en journalisme décernée par l'Université Carleton, Clyde Sanger et le CRDI	1
Bourse de recherche (chercheur invité)	1	NOMBRE TOTAL DE BOURSES ACCORDÉES	84
Bourses de travail libre	2	Nombre de titulaires de bourses accueillis au siège du CRDI et dans les bureaux régionaux	37
Cadre supérieur invité	1		



CRDI : J. Hookimaw-Witt



CRDI : S. Shukla



CRDI : S. Dalle

« **Le CRDI favorise et appuie la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud.** »

L'avancement lent mais constant vers des sociétés plus démocratiques et plus ouvertes est sans contredit l'une des tendances les plus heureuses qui se dégagent des dernières années. Partout dans le monde, les gens veulent avoir leur mot à dire dans les politiques et les pratiques qui régissent leur vie. Le CRDI est d'avis que la recherche peut jouer un rôle décisif dans cette transformation. L'expérience montre que la recherche qui porte sur les préoccupations des collectivités peut mobiliser les citoyens et les inciter à agir. Elle peut pousser les décideurs à s'approprier de nouvelles connaissances et à les mettre en pratique. Dans des gouvernements démocratiques, la possession de connaissances pertinentes peut contribuer à renforcer l'élaboration des politiques et permettre de prendre des décisions éclairées.

En déterminant les orientations du Centre pour la période de 2000 à 2005, le plan quinquennal rappelle l'importance des facteurs qui influent sur l'élaboration des politiques de développement parce que, pour que les changements se produisent, il leur faut un cadre stratégique. Les 22 études de cas publiées dans le cadre d'une évaluation stratégique exhaustive, effectuée par le CRDI au cours de la dernière année afin de déterminer l'influence de la recherche qu'il finance sur les politiques publiques, viennent confirmer cette idée-force. L'analyse préliminaire révèle que les projets de recherche conçus dans l'intention d'influer sur les politiques sont ceux qui y réussissent le mieux. Les évaluations externes des initiatives de programme du CRDI qui ont été faites au cours de l'année indiquent que l'approche multilatérale adoptée par le Centre « influence souvent l'élaboration des politiques en élargissant le débat et en renforçant les capacités » et que « l'un des aspects les plus utiles » de cette démarche est la possibilité « de renforcer les capacités des intervenants locaux de travailler ensemble pour influencer l'élaboration des politiques et de savoir comment s'y prendre pour participer, ne serait-ce que dans une faible mesure, au processus politique ».

Nouer des relations de ce genre requiert de la constance, doublée d'une réputation irréprochable quant à la qualité des recherches. Pour le CRDI et d'autres donateurs, cela veut dire aussi que leur parrainage doit s'inscrire dans le long terme. À mesure que les chercheurs et les établissements de recherche seront reconnus pour l'ampleur du savoir qu'ils produisent, les décideurs feront appel de plus en plus souvent aux résultats de leurs recherches pour prendre des décisions stratégiques éclairées. Il se pourrait bien que cela devienne un cercle vertueux selon lequel la qualité de la recherche locale entraîne une augmentation de la demande et de l'utilisation de politiques locales, lesquelles stimulent à leur tour de nouvelles recherches.

Les exemples suivants illustrent certains des moyens par lesquels la recherche financée par le CRDI influe sur les prises de décisions.

L'aperçu statistique de l'influence sur les politiques en 2003-2004

Nouveaux projets de recherche ayant comme objectif d'influer sur les politiques :	29
Projets en cours ayant comme objectif d'influer sur les politiques :	110
Nombre d'établissements de recherche participant présentement à ces projets :	120

Maximiser l'utilisation des terrains vagues pour l'agriculture urbaine par la planification participative

IP Agriculture urbaine (www.idrc.ca/cfp)

Objectif : Favoriser l'intégration de l'agriculture urbaine dans les politiques et programmes municipaux pour faire reculer la pauvreté et renforcer la participation des citoyens pauvres à la gouvernance municipale.

État d'avancement : En mai 2003, des élus municipaux de l'Argentine, du Brésil et de Cuba se sont réunis à Rosario, en Argentine, pour présenter leurs initiatives en matière d'agriculture urbaine à un groupe de chercheurs et de décideurs de São Paulo (Brésil), Montevideo (Uruguay) et Lima (Pérou). Cette rencontre a été le point culminant d'une série de projets qui ont rassemblé des chercheurs, des agriculteurs et les autorités municipales intéressées à mettre en valeur l'agriculture urbaine. Depuis lors, les trois villes ont officiellement intégré l'agriculture citadine à la planification urbaine et économique. C'est là une démarche d'une importance capitale pour la santé des villes de l'Amérique latine, qui devraient abriter, d'ici à 2020, 83 % de la population du continent.



Regard sur l'avenir : Les élus municipaux prépareront divers documents sur les outils, les méthodes et les

Les élus municipaux prépareront divers documents sur les outils, les méthodes et les stratégies nécessaires pour mettre en valeur l'agriculture urbaine.

stratégies nécessaires pour mettre en valeur l'agriculture urbaine. Les démarches visant à optimiser les résultats de ce projet seront coordonnées par le Programme de gestion urbaine en Amérique latine, un programme d'aide technique financé par le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations unies pour les établissements humains, et la Banque mondiale. Au Canada, l'Université McGill a été chargée d'élaborer des programmes de formation en architecture à l'intention des administrations municipales intéressées à exploiter leur potentiel en matière d'agriculture urbaine.

Régularisation du régime foncier au Guatemala

IP Consolidation de la paix et reconstruction
(www.idrc.ca/peace)

Objectif : Formuler une proposition de loi sur la régularisation du mode de possession et de l'utilisation des terres au Guatemala qui aidera à régler les différends liés aux droits de propriété.

État d'avancement : Les terres représentent la principale source de conflit au Guatemala. Plusieurs des accords de paix signés au milieu des années 1990 comportaient des dispositions relatives aux réformes agraires et prévoyaient l'établissement de commissions gouvernementales-autochtones mixtes. En 2000, le CRDI a appuyé un premier projet, mené en collaboration avec la Commission paritaire sur les droits fonciers des peuples autochtones (CNPT), qui a donné lieu à la mise en place d'un mécanisme institutionnel pour régler les questions agraires. Un second projet, qui a pris fin au début de 2004, a eu trois résultats majeurs :

- ▶ une étude diagnostique de l'état actuel du régime foncier au Guatemala;
- ▶ des propositions de réformes fondées sur cette étude diagnostique et des recommandations de la part des principaux intervenants;
- ▶ un train de mesures législatives détaillées en vue de régulariser le mode de possession et l'utilisation des terres au Guatemala.

Le projet a aussi donné aux chercheurs et aux organisations de la société civile les moyens de susciter le débat et de faire en



Les terres représentent la principale source de conflit au Guatemala.

sorte que l'on tienne compte des résultats de la recherche dans les négociations et dans l'élaboration de mesures législatives.

Regard sur l'avenir : La CNPT a reçu du PNUD des fonds qui lui permettent de poursuivre le projet et elle continuera à travailler au document en cours d'élaboration avec le nouveau gouvernement guatémaltèque et divers intervenants.

De la sélection végétale hiérarchisée à l'amélioration participative des plantes ou comment améliorer la production de l'orge dans les régions non irriguées de la Jordanie

IP Utilisation durable de la biodiversité (www.idrc.ca/biodiversity)

Objectif : Améliorer le bien-être de petits agriculteurs qui manquent de ressources en ayant recours à l'amélioration participative des plantes pour augmenter la production de l'orge dans les régions non irriguées de la Jordanie.

État d'avancement : Ce projet, qui a pris fin en mars 2004, est en voie de transformer le système officiel de l'amélioration de l'orge, qui reposait sur une structure hiérarchique, en un programme participatif décentralisé qui tient compte des connaissances, de l'expertise et des préoccupations des agriculteurs. L'orge est une importante culture en Jordanie et dans de nombreuses autres régions de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Les paysans pauvres qui cultivent de petites parcelles ont mis au point des variétés locales qui satisfont à leurs besoins et survivent malgré la faible pluviosité et la rigueur du climat de la région. Mais les programmes gouvernementaux de sélection des semences n'en ont fait aucun cas.

Ce projet a rapproché les agriculteurs et les chercheurs, leur a permis de partager leurs connaissances et de créer des variétés d'orge améliorées qui répondent mieux aux besoins des petits exploitants. Grâce à ce projet, les chercheurs font davantage confiance au savoir local et les paysans sont, quant à eux, plus ouverts aux nouvelles technologies, à la mise au point desquelles ils ont participé.

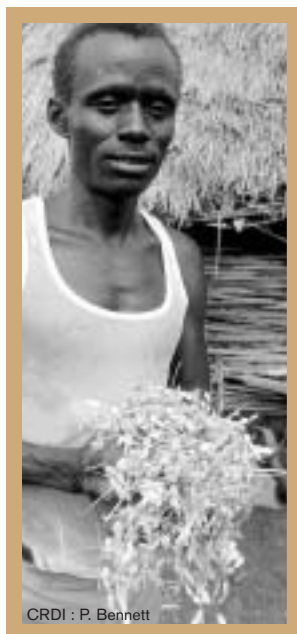
Regard sur l'avenir : Le National Center for Agricultural Research and Transfer of Technology (NCARTT) de la Jordanie entend appliquer les principes de l'amélioration participative au blé dur et au blé tendre. À l'échelle internationale, les projets financés par le CRDI pour faire valoir l'amélioration participative des plantes ont porté fruit : cette méthode a été adoptée en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

DrumNet : du tambour africain à l'Internet

Initiative Acacia : IP Communautés et société de l'information en Afrique (www.idrc.ca/acacia)

Objectif : Mettre en évidence le lien entre la prestation de services financiers, de mise en marché et d'information aux petits exploitants et l'augmentation des revenus agricoles et de ceux des ménages.

État d'avancement : Au Kenya, les petits exploitants sont à l'origine de 70 % de la production agricole et de 50 % de la production marchande. Et pourtant, les paysans kenyans comptent parmi les plus pauvres des citoyens de ce pays. En 2002, le



CRDI : P. Bennett

Au Kenya, les petits exploitants sont à l'origine de 70 % de la production agricole.

mettant à contribution quelque 750 agriculteurs a commencé à évaluer l'efficacité de DrumNet. Un groupe de 250 petits exploitants a bénéficié de tous les services, un autre groupe de 250 a obtenu des services de mise en marché et d'information et un troisième groupe de 250 agriculteurs n'en a reçu aucun.

Regard sur l'avenir : Un an après la début du projet, tous les agriculteurs participants seront interviewés afin d'évaluer les changements survenus dans la productivité de leur ferme, les prix du marché et les revenus des ménages. Le ministère de l'Agriculture du Kenya songe à adopter ce modèle et à étendre le réseau de kiosques à l'ensemble du pays.

MIMAP-Sénégal

IP Impacts micros des politiques macroéconomiques et d'ajustement (MIMAP) (www.idrc.ca/mimap)

Objectif : Fournir de nouveaux instruments pour la conception et l'analyse des politiques et des programmes et renforcer les capacités de négociation des décideurs avec des intervenants internationaux comme les institutions multilatérales et bilatérales.

État d'avancement : En avril 2004, le Sénégal est devenu le douzième pays à bénéficier d'une annulation de sa dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée (initiative pour les pays pauvres très endettés, renforcée en septembre 1999). L'acceptation du Sénégal est attribuable en grande partie à l'influence d'un groupe de chercheurs parrainés par l'IP Impacts micros des politiques macroéconomiques et d'ajustement (MIMAP) du CRDI. Pendant l'évaluation menée par l'initiative PPTE, les membres de l'équipe de MIMAP-Sénégal ont agi à titre de conseillers techniques auprès des représentants du gouvernement chargés de la rédaction du Document de stratégie de réduction

CRDI et une coalition de partenaires ont lancé DrumNet, projet conçu pour offrir aux petits agriculteurs des services de soutien à l'entreprise : des services financiers, de mise en marché et d'information. Agissant à titre d'intermédiaire, DrumNet met les paysans en contact avec des fournisseurs d'équipements agricoles, des acheteurs en gros, des compagnies de transport et des organismes de vulgarisation et de formation agricole. Des kiosques d'ordinateurs équipés d'ordinateurs branchés sur l'Internet et un téléphone portable relié à la station centrale à Nairobi permettent aux paysans d'obtenir des renseignements. Cette année, une étude pilote

de la pauvreté (DSRP), élément essentiel de l'initiative PPTE. La recherche et la rédaction du DSRP pour le Sénégal a été confiée entièrement à des ressortissants sénégalais, chose fort rare dans le processus d'admissibilité à l'initiative PPTE. De fait, avant l'existence du DSRP, la recherche sur les politiques économiques des pays pauvres était principalement dirigée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Les liens étroits qu'ont noués les membres de MIMAP et les décideurs sénégalais seront utiles aux chercheurs qui continuent à mener des projets susceptibles d'influer sur l'élaboration de politiques de lutte contre la pauvreté.

Regard sur l'avenir : Afin de tenir compte du temps nécessaire à la rédaction du DSRP, le projet MIMAP-Sénégal a été reconduit pour une autre année. Les chercheurs du Centre de recherches économiques appliquées de Dakar poursuivront leurs travaux sur la mise en place d'un système national de suivi de la pauvreté. Ils étudieront également l'accès des pauvres aux services financiers, les dimensions sexospécifiques de la pauvreté et les relations entre l'éducation et la pauvreté.

La sécurité humaine et le commerce international des diamants en Afrique

Division des initiatives spéciales (www.idrc.ca/sid)

Objectif : Engager l'industrie du diamant, les gouvernements et la société civile, en Afrique et ailleurs, dans des discussions et des interventions qui permettront aux diamants de favoriser davantage le développement, surtout dans les pays qui émergent d'un conflit.

État d'avancement : Les « diamants de la guerre » sont des pierres précieuses mises en marché illégalement; ils alimentent les guerres et engendrent des déplacements massifs de civils, particulièrement en Afrique. Pour mettre un frein au commerce international des diamants de la guerre, Partenariat Afrique Canada (PAC) et ses partenaires ont mis sur pied le programme *Sécurité humaine et commerce international des diamants en Afrique*. PAC utilisera les fonds qu'il reçoit du CRDI pour mener à bien des projets de recherche et publier son rapport annuel 2003-2004, qui porte notamment sur les activités de l'industrie du diamant et leurs conséquences pour le développement des trois pays les plus touchés par le trafic des diamants de la guerre : la Sierra Leone, l'Angola et la République démocratique du Congo. Les publications de PAC se veulent des « documents de surveillance » qui, par des analyses comparatives, mesurent les progrès accomplis d'une année à l'autre. L'an dernier, PAC a aussi effectué une étude approfondie sur la place qu'occupe la production de diamants alluvionnaires – pratiquée surtout par les mineurs pauvres et difficile à contrôler – dans le commerce minier illégal.

Regard sur l'avenir : PAC continue à militer pour l'adoption d'un système de surveillance efficace des mécanismes nationaux de lutte contre le trafic des diamants, car les dispositions en vigueur reposent largement sur l'observation volontaire, ce qui ouvre la porte à des abus.

Explorer les possibilités de coopération internationale pour assurer la durabilité du secteur des produits de base : une étude de cas sur le café

IP Commerce, emploi et compétitivité (www.idrc.ca/tec)

Objectif : Mettre à profit la coopération internationale afin d'intégrer les principes du commerce équitable dans le courant commercial dominant.

État d'avancement : L'industrie mondiale du café traverse une crise. Alors que les entreprises de torréfaction du Nord annoncent des bénéfices records, les prix payés aux producteurs des pays en développement pour les grains de café sont plus bas, en chiffres absolus, qu'ils ne l'ont été au cours des 100 dernières années. Toutefois, les producteurs qui peuvent vendre leur récolte sur le marché équitable réussissent à gagner un salaire suffisant.

L'Institut international du développement durable (IIDD) – organisme de Winnipeg chargé de ce projet – a réuni des représentants du mouvement équitable, des principales entreprises de torréfaction et des producteurs de café du Sud afin de discuter des possibilités de modifier les pratiques commerciales mondiales. Diverses solutions ont été proposées, notamment une définition bien nette, internationalement reconnue, de la durabilité; un système d'établissement des prix selon lequel le cours mondial tiendrait compte des coûts sociaux et environnementaux de la production du café; et un mécanisme multilatéral permettant d'élaborer une stratégie internationale pour assurer la durabilité du secteur caféier. La recherche visant à explorer ces



CRDI : D. Marchand

Les prix payés aux producteurs des pays en développement pour les grains de café sont plus bas, en chiffres absolus, qu'ils ne l'ont été au cours des 100 dernières années.

options a mis en relief des mesures susceptibles d'améliorer le gagne-pain des producteurs des pays en développement, comme la passation de contrats à long terme.

Regard sur l'avenir : Tous les participants à ce projet ont été invités à se joindre au Partenariat pour la durabilité dans le secteur caféier qui sera lancé en 2004 afin de donner suite au projet et de favoriser la durabilité du secteur du café.

ÉVALUATION

(www.idrc.ca/evaluation)

L'évaluation apporte une contribution essentielle à l'apprentissage et à la prise de décisions sur la recherche au CRDI et, de plus en plus, dans les institutions partenaires. Le Centre préconise l'évaluation comme outil de planification, de gestion et de reddition de comptes. Il veille aussi à renforcer les capacités d'évaluation locales et il détermine quelles utilisations on fait de la recherche et leurs effets sur le développement. L'évaluation stratégique entreprise en 2001 traite de l'influence sur les politiques publiques de la recherche financée par le CRDI (voir l'encadré ci-après). L'an prochain, l'évaluation stratégique aura pour objectif de cerner les répercussions sur le renforcement des capacités des projets de recherche parrainés par le CRDI.

L'aperçu statistique de l'évaluation en 2003-2004

Domaine de programme ^a	2003-2004			
	Total	Projets	Programmes	Projets d'envergure
EGRN	16	5	9	2
ESE	8	1	3	4
TIC-D	4	2	1	1
Autre	1	0	0	1
Total	29 ^b	8	13	8

^a EGRN : Environnement et gestion des ressources naturelles; ESE : Équité sociale et économique; TIC-D : Technologies de l'information et de la communication au service du développement.

^b Le nombre élevé de rapports en 2003-2004 est attribuable aux évaluations externes des IP des domaines de programme EGRN et ESE.

RENFORCER LES CAPACITÉS POUR INFLUER SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Évaluation de l'influence sur les politiques de la recherche financée par le CRDI

Il y a dix ans, le Mozambique était en marge de la société de l'information mondiale. En 2000, le gouvernement mozambicain a officiellement lancé une politique nationale sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) – la première à être adoptée en Afrique. La stratégie de mise en œuvre de la politique appliquée depuis deux ans « fera des TIC un puissant levier pour le développement durable du pays », affirme Pascoal Mocumbi, premier ministre du Mozambique.

La Section de l'évaluation du CRDI a effectué 22 études de cas dans le cadre d'une évaluation stratégique biennale visant à déterminer l'influence sur les politiques de la recherche financée par le Centre. Le grand pas qu'a fait le Mozambique pour entrer dans l'ère de l'information est l'objet d'une de ces études. Les auteurs des études de cas se sont penchés sur plus de 60 projets menés dans plus de 20 pays et se sont fondés sur plusieurs études exploratoires pour orienter l'évaluation stratégique.

L'analyse préliminaire des études de cas réalisées en 2003-2004 révèle que la recherche subventionnée par le CRDI a entraîné la modification tant du processus d'élaboration des politiques que du contenu de ces dernières. La recherche a aussi servi, dans certains cas, à la formulation de nouvelles lois et de nouveaux règlements. Mais, le plus souvent, le CRDI appuie le renforcement des « capacités d'élaboration des politiques » telles que la capacité de mener à bien des recherches susceptibles d'influer sur les politiques et la capacité des décideurs de fonder les politiques sur les données validées découlant de ces recherches.

L'étude fait toutefois état de certaines difficultés auxquelles font face le CRDI et d'autres donateurs lorsqu'ils veulent s'assurer de l'influence sur les politiques qu'aura la recherche qu'ils financent. Désormais, on s'attend à ce que les chercheurs ne se contentent pas de faire de la recherche : ils doivent, de surcroît, être en mesure de faire connaître leurs résultats aux décideurs et aux responsables de l'élaboration des politiques. Cependant, la présentation, la valorisation et la communication des résultats de la recherche de manière à les rendre immédiatement accessibles et facilement compréhensibles sont des domaines de compétences dans lesquels la majorité des chercheurs n'ont pas été formés. C'est donc là un nouveau champ d'activité où le CRDI et ses partenaires devront renforcer les capacités. Si les chercheurs sont appelés à jouer un rôle plus important pour faire en sorte que la recherche influe sur les décisions politiques, il faudra tout mettre en œuvre pour leur permettre d'acquérir des compétences en communication.

L'étude a aussi mis en évidence la nature non linéaire de l'influence sur les politiques publiques de la plupart des projets de recherche. Pourtant, c'est un appui linéaire qu'offrent traditionnellement bon nombre de donateurs, y compris le CRDI – après avoir financé un projet, ils ont tendance à attendre de voir si la recherche donnera des résultats avant d'engager des fonds dans des activités de communication et de diffusion. Par conséquent, la diffusion des résultats de recherche a souvent lieu trop tard pour influencer les politiques. Pour que les chercheurs puissent saisir les occasions d'influer sur les politiques lorsqu'elles se présentent, il faudra prévoir, tant dans la conception que dans le suivi des projets, une certaine marge de manœuvre et l'obligation de rendre compte.

La Section de l'évaluation du Centre a entrepris une analyse plus approfondie des résultats de son évaluation stratégique. Les leçons que le CRDI en tirera seront présentées, en juin 2004, à des décideurs et des responsables des politiques du Canada; elles serviront en outre à orienter l'élaboration du nouveau plan quinquennal du Centre, qui devrait être terminée au cours de l'exercice 2004-2005.



CRDI : P. Bennett



CRDI



CRDI : P. Bennett

« Le CRDI explore de nouvelles possibilités d'action et reprend dans son plan quinquennal des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi. »

Dans le plan quinquennal 2000-2005, la présidente du CRDI, Maureen O'Neil, expose comment un organisme comme le CRDI, petit mais hautement spécialisé, peut aider à bâtir un avenir meilleur pour l'humanité. Sa capacité de contribuer à cet objectif exaltant lui vient « des pouvoirs que lui confère la *Loi sur le CRDI*, des leçons que nous avons retenues de la recherche parrainée par le Centre et des réseaux de contacts que nous avons établis ».

La capacité d'explorer de nouvelles avenues tout en mettant à profit les enseignements de ses 34 ans d'histoire et les ressources intellectuelles de ses partenaires de recherche est un des principaux atouts du Centre. La *Loi sur le CRDI* est assez souple pour permettre au Centre de faire face avec créativité à de nouveaux impératifs, qu'il s'agisse d'appuyer la recherche dans des domaines à la fine pointe des sciences et des innovations technologiques ou des projets qui portent sur des questions épineuses. Le CRDI peut aussi compter sur son expérience pour ouvrir la voie au succès. Étendre la portée d'un projet pilote, consolider les recherches et tirer parti des liens institutionnels créés de longue date sont autant de moyens que le CRDI peut utiliser pour mettre à profit son expérience.

Les exemples qui suivent montrent comment la persévérance conjuguée à l'innovation peut aider le CRDI à atteindre ses objectifs.

Atelier du CRDI et de l'UNESCO sur les orientations futures des études nationales sur les sciences, la technologie et l'innovation dans les pays en développement

Projet d'envergure – Recherche sur les systèmes de connaissances (www.idrc.ca/roks)

Objectif : Réunir les spécialistes des études sur les sciences et la technologie afin d'examiner dans quelle mesure la conduite des études et la mise en application de leurs résultats se font dans les règles de l'art. Évaluer les avenues possibles pour accroître la collaboration dans les futures études.

État d'avancement : Le CRDI et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) soutiennent depuis longtemps les études nationales sur les politiques scientifiques, technologiques et d'innovation dans le monde, comme l'ont fait d'autres organismes. Toutefois, peu

d'analyses se penchent sur la comparaison des enseignements tirés des diverses études et leur application à la conception d'initiatives éventuelles. En avril 2003, le CRDI et l'UNESCO ont rassemblé quelque 60 représentants de pays en développement et d'organisations internationales pour discuter des répercussions des études menées sur les sciences et la technologie, examiner la conception et la mise en œuvre des évaluations nationales en cours et déterminer comment améliorer les futures études afin de renforcer les capacités des pays du Sud et de favoriser la collaboration.

Regard sur l'avenir : Les recommandations formulées à l'issue de l'atelier aideront à parfaire les prochaines études. Le dialogue et le partage des expériences se poursuivront et la coordination entre les bailleurs de fonds sera améliorée.

Le Wi-Fi au service du développement

Projet d'envergure – Institut pour la connectivité dans les Amériques (www.ICAmericas.net)

Objectif : Utiliser la technologie Wi-Fi (l'Internet sans fil) pour favoriser le développement social dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en instaurant des réseaux locaux sans fil.

État d'avancement : La polyvalence et le faible coût de la technologie Wi-Fi offre d'extraordinaires possibilités d'étendre les services Internet aux collectivités éloignées et marginalisées de l'Amérique latine et des Caraïbes et de tirer parti du pouvoir des TIC pour le développement. L'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA) a lancé un projet visant à installer des réseaux Wi-Fi en plusieurs endroits pour en évaluer l'efficacité, l'utilité et l'acceptation par les collectivités.



CRDI : Y. Beaulieu

Le CRDI favorise le développement social dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en instaurant des réseaux locaux sans fil.

Un de ces projets pilotes menés à Rio de Janeiro, au Brésil, veut démontrer qu'il est possible de jumeler les réseaux à haute vitesse aux systèmes sans fil pour desservir les collectivités à faible revenu des grandes zones métropolitaines. En partenariat avec l'Université de l'État fédéral de Rio de Janeiro, le ministère des Sciences et des Technologies et deux organisations non gouvernementales locales, le projet a permis de créer des réseaux à haute vitesse et, grâce au Wi-Fi, d'assurer la connectivité des *favelas* (bidonvilles) environnantes. Cette initiative relie les universités locales à des centres informatiques communautaires qui ne sont pas encore branchés. En novembre et décembre 2003, l'ICA a également publié de brefs documents d'information qui expliquent en langage simple la terminologie relative au Wi-Fi et à ses applications.

Regard sur l'avenir : Le projet doit prendre fin en 2004. Les leçons qu'on en tirera seront mises en pratique dans le cadre de l'ambitieux projet de liaisons électroniques que caresse l'ICA pour assurer la connectivité des régions non desservies des Amériques.

Le traitement antirétroviral en Afrique du Sud

IP Gouvernance, équité et santé (www.idrc.ca/geh)

Objectif : Aider le secteur public de la santé en Afrique du Sud à instaurer un programme de traitement antirétroviral destiné aux personnes atteintes du sida, qui soit efficace, équitable et prévoie un mécanisme de reddition des comptes.

État d'avancement : En août 2003, le gouvernement de l'Afrique du Sud a annoncé son intention d'appuyer et de financer le traitement antirétroviral et les soins de suivi offerts aux personnes atteintes du sida. Reste maintenant à fournir ce traitement sans surcharger le système de santé ni mettre en danger la santé publique en provoquant des fuites économiques ou en intensifiant la pharmacorésistance. En septembre 2003, le ministère de la Santé de l'État libre a demandé à des chercheurs parrainés par le CRDI qui travaillaient à un projet sur la santé pulmonaire de participer à la planification et à l'évaluation d'un programme de traitement antirétroviral. En janvier 2004, les chercheurs ont présenté une proposition au CRDI pour l'établissement d'un système d'évaluation et de suivi continu dans l'État libre, où 500 000 citoyens sont infectés par le VIH. Les fonds réguliers du CRDI étaient déjà engagés dans d'autres recherches, mais



CRDI : P. Bennett

Le ministère de la Santé de l'État libre a demandé à des chercheurs parrainés par le CRDI qui travaillaient à un projet sur la santé pulmonaire de participer à la planification et à l'évaluation d'un programme de traitement antirétroviral.

l'importance et l'opportunité de ce projet ont justifié le décaissement d'un fonds spécial.

Regard sur l'avenir : Étant donné que les plans de mise en œuvre du traitement antirétroviral ont fait l'objet de controverses politiques et de nombreux changements logistiques, le CRDI a décidé de financer le projet en deux étapes afin de minimiser les risques financiers. La première phase consistera en la collecte de données de référence sur le système de santé en vigueur et sur son rendement. La seconde – au cours de laquelle doit être établi le système de suivi et d'évaluation – commencera par la mise en place du système qui devrait être chose faite en mai 2004.

Tisser des liens numériques entre les régions rurales et urbaines du Laos

IP Réseaux Pan Asie (www.idrc.ca/pan)

Objectif : Accroître l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC) et améliorer les compétences fondamentales en matière de TIC pour assurer le développement du Laos.

État d'avancement : En 1996, le CRDI a contribué au lancement de la première connexion Internet du secteur public laotien pour la mise en place d'un service de courrier électronique. Cette première démarche a débouché sur une initiative plus vaste qui a permis de renforcer les capacités du gouvernement et des collectivités pour répondre aux besoins croissants du Laos en matière de TIC. L'agence laotienne des sciences, de la technologie et de l'environnement (STEA) a fourni l'infrastructure nécessaire aux gouvernements national et provincial et offre des cours de formation aux fonctionnaires. Elle s'occupe aussi d'assurer la connectivité de l'Université nationale du Laos. Ce projet a donné lieu à l'établissement du premier télécentre du pays à Luang Prabang, centre provincial qui dessert une importante population rurale. Le Centre pour le développement participatif et la formation (PADETC), une influente organisation non gouvernementale, dirige le télécentre.

Regard sur l'avenir : Le manque de contenu en laotien est un des principaux obstacles à l'utilisation des TIC. En novembre 2003, le CRDI a lancé un projet d'envergure afin de permettre à six pays d'Asie, dont le Laos, de mettre en place un programme informatique dans la langue nationale. S'il réussit, ce projet fournira six fonctions de recherche et de tri de documents ainsi qu'un lexique et des correcteurs grammaticaux. Ces fonctions permettront au télécentre de Luang Prabang d'augmenter le contenu local et d'offrir des pages Web, des cyberlivres et des outils d'apprentissage interactifs.

Forum international sur les approches Écosystèmes et santé humaine

IP Écosystèmes et santé humaine (www.idrc.ca/ecohealth)

Objectif : Fournir une base de discussion sur l'approche écosystémique de la santé humaine, les données validées recueillies sur le terrain et la pertinence de cette approche pour améliorer la santé et le bien-être de l'humanité.

État d'avancement : Depuis 1997, le CRDI appuie, par l'entremise de l'IP Écosystèmes et santé humaine, la recherche

novatrice sur les liens entre la santé humaine, l'environnement et le développement. Les résultats des projets menés au cours des six dernières années ont été présentés lors d'un forum international, organisé par l'IP en collaboration avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux.

Ce forum, qui a eu lieu en mai 2003 à Montréal, a réuni 370 participants de 43 pays, dont des chercheurs, des spécialistes du développement, des représentants de gouvernement et des étudiants diplômés. Au cours du forum, 69 communications ont fait état des projets écosanté financés par le CRDI en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Les chercheurs ont aussi discuté de la formation d'un réseau d'échange de pratiques en matière d'écosanté, qui serait composé de particuliers et d'organismes, pour favoriser l'adoption de l'approche écosystémique et relier la recherche aux politiques et aux interventions concrètes.

Regard sur l'avenir : Le CRDI et les Instituts de recherche en santé du Canada ont sollicité la participation de personnes et d'organismes intéressés afin de consolider un réseau d'échange de pratiques dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette initiative sera suivie de projets semblables dans d'autres régions.

L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC)

Division des initiatives spéciales (www.idrc.ca/sid)

Objectif : Sensibiliser davantage les chercheurs universitaires canadiens aux possibilités, avantages et défis associés à la collaboration avec des chercheurs du Sud.

État d'avancement : Depuis 1978, le CRDI finance des programmes de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) afin de favoriser la coopération en recherche pour le développement au sein du milieu universitaire au Canada. Au cours de l'automne et de l'hiver 2002-2003, l'AUCC a organisé une série de discussions sur les campus qui ont mené à la tenue d'une table ronde nationale en mai. Cet événement, parrainé par le CRDI, a permis d'explorer les nouvelles orientations de la recherche internationale au Canada. Plus de 30 vice-recteurs à la recherche d'universités canadiennes et 25 hauts fonctionnaires d'organismes subventionnaires, d'établissements de recherche nationaux, de ministères fédéraux et d'organisations non gouvernementales d'Ottawa y ont assisté. Le rapport rédigé à la suite de cette rencontre, *La recherche sans frontières : l'évolution du contexte de la recherche au Canada et des échanges avec les pays du Sud*, résume les principaux thèmes et questions qui ont fait l'objet de discussions lors de la table ronde.

Regard sur l'avenir : Le plan stratégique du CRDI pour la période 2005-2010 reposera notamment sur les questions soulevées lors de cette table ronde. Ces questions aideront également à éclairer la contribution du CRDI aux débats sur la politique étrangère du Canada.

Faire d'Isang Bagsak une réalité

IP Gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) (www.idrc.ca/cbnrm) et IP Eau, Terre et Vie (www.idrc.ca/plaw)

Objectif : Renforcer la capacité des chercheurs et des spécialistes du développement d'utiliser les outils de communication pour le développement participatif afin de consolider la



CRDI : Y. Beaulieu

CRÉER DES PARTENARIATS SOLIDES

La collaboration avec des partenaires stratégiques et des donateurs aux vues similaires est un des meilleurs moyens d'explorer de nouvelles voies et de mettre à profit les investissements faits par le passé. La Division des partenariats et du développement des affaires facilite la formation de partenariats avec des bailleurs de fonds afin d'accroître et d'améliorer les recherches menées par les partenaires de projet du CRDI. Ces partenariats fournissent non seulement des ressources financières additionnelles, mais aussi un apport intellectuel en plus de favoriser le partage des connaissances. Ils permettent également de resserrer les liens entre les chercheurs, les décideurs et les spécialistes du développement.

Nombre de partenaires donateurs en 2003-2004 :	50
Objectif de l'augmentation des revenus pour 2003-2004 :	15,4 millions \$
Augmentation réelle des revenus :	14,5 millions \$
Ressources prévues pour 2004-2005 :	13,1 millions \$



Isang Bagsak est un programme d'apprentissage et de réseautage axé sur la communication pour le développement participatif.

recherche sur la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN).

État d'avancement : *Isang Bagsak* (expression philippine signifiant « en arriver à un consensus ») est un programme d'apprentissage et de réseautage axé sur la communication pour le développement participatif. Au cours d'une première phase de 15 mois, les chercheurs ont travaillé avec des équipes du Cambodge, de l'Ouganda et du Viet Nam afin de favoriser le recours aux stratégies et aux technologies de la communication pour faciliter la participation communautaire aux initiatives de développement. *Isang Bagsak: A Capacity Building and Networking Program in Participatory Development Communication*, rapport publié en 2003, évalue cette phase pilote. Après une période de développement et d'évaluation couronnée de succès, des programmes *Isang Bagsak* ont été lancés en Asie du Sud-Est par l'Université des Philippines et en Afrique orientale et australe par le Southern African Development Community Centre of Communication for Development. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture collaborent à ce projet.

Regard sur l'avenir : L'équipe vietnamienne qui a pris part à la phase pilote est à mettre au point sa propre version du programme *Isang Bagsak*, rebaptisé *Vong Tay Lon* en vietnamien. En outre, des discussions sont en cours pour offrir le programme à des chercheurs et des spécialistes en agroforesterie de la région du Sahel africain.

La diffusion des résultats de recherche

Division des communications

Pour le CRDI, la diffusion des résultats de la recherche qu'il appuie est un impératif institutionnel autant qu'une composante de ses programmes. Divers moyens servent cet objectif : des livres, conférences et colloques aux sites Web thématiques et généraux du Centre.

Pour assurer un vaste accès aux résultats de recherche, le CRDI confie la publication de ses livres à des éditeurs universitaires et commerciaux. Le Centre conserve toutefois les droits de parution en ligne : la version intégrale des nouveaux ouvrages est publiée sur le site Web du CRDI, où ils peuvent être consultés gratuitement, et sur cédérom. L'impression de la version papier et la vente sont du ressort de l'éditeur. Les recettes de la vente de livres (voir l'encadré) proviennent de la vente des premiers titres de la collection *un_focus*, publiée par le CRDI. Ce montant diminuera vraisemblablement d'année en année à mesure que les exemplaires s'épuiseront alors que les ventes des éditeurs continueront d'augmenter. Le CRDI veille à ce que la version électronique de tous les ouvrages épuisés soit offerte sur son site Web (voir www.idrc.ca/books).

En 2003-2004, le Centre a terminé la conception et la mise en œuvre d'un ambitieux projet, le Système de gestion des contenus Web, afin de faciliter les communications électroniques et la diffusion de l'information sur la recherche financée par le CRDI. Le site public et l'Intranet du CRDI ont été complètement intégrés au nouveau système.

L'aperçu statistique des communications institutionnelles en 2003-2004

Publications du CRDI et coéditions	24
Environnement et gestion des ressources naturelles	11
Technologies de l'information et de la communication au service du développement	2
Équité sociale et économique	6
Autres	5
Ouvrages imprimés en circulation	124
Versions intégrales en ligne (publications gratuites)	166
Nombre d'exemplaires distribués (vente et distribution gratuite)	23 392
Revenus tirés de la vente de livres	66 999 \$



CRDI : D. Marchand

RENFORCER LES CAPACITÉS DE COMMUNICATION

Les chercheurs et les agriculteurs font cause commune

C'est par le déliement d'un ruban jaune vif entourant une pile de livres que la version en mandarin d'un récent ouvrage, *Les Semences du monde – L'amélioration participative des plantes*, a été lancée le 16 octobre 2003 à Beijing, en Chine, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Ce livre est le fruit d'une décennie de recherches sur la biodiversité agricole et la phytosélection participative financées par le CRDI. Dans le cadre des projets d'amélioration participative des plantes, les chercheurs travaillent en collaboration avec les paysans, dans les champs, afin de mettre au point des variétés de semences qui répondent aux besoins des agriculteurs. Cette coopération aide à accroître les rendements tout en préservant d'importantes variations génétiques.

Les six études de cas qui accompagnent *Les Semences du monde* servent aussi de référence au site thématique du CRDI, www.crdi.ca/semences. Outre la version en mandarin, l'ouvrage a été publié en français, en anglais, en espagnol et en arabe.

« Cette publication apporte de nouvelles idées aux chercheurs chinois. La majorité des sélectionneurs en Chine ignorent les problèmes économiques et sociaux auxquels les paysans doivent faire face. Ce livre leur ouvrira les yeux », affirme le professeur Shihuang Zhang, directeur de l'Institut de recherche sur les cultures de l'Académie des sciences agronomiques de la Chine.

Les Semences du monde fait partie de la collection *un focus* du CRDI qui porte sur les questions d'actualité pressantes du développement international. Chacun des ouvrages de cette collection examine attentivement l'expérience du CRDI en matière de recherche pour en tirer d'importantes leçons, mais aussi pour en dégager des observations et des recommandations à l'intention des décideurs et des analystes des politiques. Les publications précédentes de cette collection traitent de l'approche écosystémique de la santé humaine et de la gestion locale de l'eau.

Produit par la Division des communications du CRDI en collaboration avec l'initiative de programme Utilisation durable de la biodiversité (UDB), *Les Semences du monde* comporte aussi un volet sur le renforcement des capacités.

L'IP UDB a appuyé les nombreux partenaires de recherche qui se sont servis de ce livre et des études de cas pour faire valoir la sélection végétale participative auprès de leur clientèle. Ces efforts ont mené au lancement du livre en Chine à l'occasion d'un colloque organisé par des chercheurs du Centre des politiques agricoles de la Chine et de l'Institut de recherche Guangxi Maize, parrainés par le CRDI. Des représentants du gouvernement, des universitaires, des chercheurs, des agriculteurs et des agents de vulgarisation ont assisté à ce colloque. Les activités de suivi prévues comprennent la diffusion de cet ouvrage par une chaîne de librairies ainsi que lors de salons du livre et d'expositions agricoles.

À Cuba, la version espagnole – *Semillas generosas* – a été lancée le 19 novembre 2003 à l'Instituto Nacional de Ciencias Agrícolas de Cuba. Une centaine de participants ont assisté à l'événement, notamment des représentants du ministère de la Coopération économique de Cuba et de l'ambassade du Canada, des chercheurs et un grand nombre d'agriculteurs. Humberto Ríos, un des organisateurs du lancement, dirige un projet financé par le CRDI mettant à contribution la phytosélection participative pour créer et distribuer des variétés plus productives de haricot, de maïs et de riz. Dans un effort novateur pour favoriser l'adoption de cette méthode, le chercheur aux multiples talents a même composé et enregistré sur CD plusieurs chansons sur la biodiversité.

En mars 2004, des chercheurs participant à un projet d'amélioration de l'orge en Syrie ont produit *Les Semences du monde* en version arabe, avec l'intention de s'en servir dans des activités de formation et pour promouvoir l'amélioration participative des plantes. On prévoit en outre la parution d'une version en népalais en novembre 2004.

Dans sa définition de ce qui détermine l'efficacité du renforcement des capacités, le CRDI indique qu'il consacrera « temps et ressources au renforcement des capacités des particuliers, des institutions et des réseaux [...] de faire connaître les résultats de recherche afin de contribuer à l'avènement de changements fondés sur des données fiables ». La publication de versions en cinq langues des *Semences du monde* est un bon exemple des moyens auxquels le Centre a recours pour atteindre cet important objectif.



CRDI : D. Barbour



CRDI : D. Barbour



CRDI : R. Vernooy



Les ressources humaines et financières du CRDI

LA GOUVERNANCE

Le Conseil des gouverneurs

Un Conseil des gouverneurs formé de 21 membres supervise l'orientation et la gestion du CRDI. La *Loi sur le CRDI* exige que, des 21 gouverneurs, le président, le vice-président et neuf autres membres soient des citoyens canadiens. La tradition veut que les dix autres gouverneurs viennent des régions en développement et de pays membres de l'OCDE. L'envergure internationale du Conseil contribue à l'efficacité des activités et programmes du Centre conçus pour répondre aux besoins des pays en développement.

Les politiques et les pratiques du CRDI sont décrites conformément aux lignes directrices énoncées dans le document du Conseil du Trésor du Canada intitulé *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*.

L'administration du Centre

Les responsabilités du Conseil

Il incombe au Conseil des gouverneurs, à ses comités et à ses membres

- ▀ de déterminer l'orientation des programmes stratégiques du Centre;
- ▀ d'examiner et d'approuver les objectifs financiers et les plans d'action du Centre;
- ▀ d'étudier les plans de gestion des ressources humaines;
- ▀ d'évaluer et de gérer les risques liés aux activités du Centre;
- ▀ d'assurer l'intégrité des systèmes d'information de gestion et de régie interne;
- ▀ d'examiner le rendement du Centre pour en assurer la conformité aux plans d'action établis;
- ▀ d'évaluer dans quelle mesure les membres du Conseil s'acquittent de leurs responsabilités;
- ▀ d'élaborer des indicateurs afin de superviser et d'évaluer le rendement de la première dirigeante.

Orientation stratégique

Le plan quinquennal du CRDI présentement en vigueur prend fin en 2005. Le Conseil des gouverneurs est appelé à jouer un rôle important dans l'élaboration du prochain plan quinquennal, lequel déterminera l'orientation des activités du Centre pour la période de 2005 à 2010. Lors des journées de réflexion

organisées en octobre 2003, les gouverneurs ont exploré les questions découlant d'une série de dix études que le Centre avait commandées sur divers aspects de son cadre d'activités. Les membres du Conseil ont par la suite tenu une réunion afin de discuter des rapports émanant de consultations menées dans quatre régions du monde en développement. Ces consultations visaient à obtenir l'avis d'experts de pays du Sud sur les programmes et les futures orientations du CRDI.

Le Centre a commandé plusieurs examens afin de fournir au Conseil une perspective objective, venant de l'extérieur, sur le rendement et les résultats des principales initiatives de programme du CRDI au cours des cinq dernières années. Le Conseil des gouverneurs a également étudié une version préliminaire du nouveau plan quinquennal qui établira les principes directeurs et les objectifs du CRDI. Au cours de la prochaine année, le Conseil continuera de prendre une part active dans le parachèvement du plan quinquennal 2005-2010.

La gestion des risques

Le Comité des finances et de la vérification veille à déterminer les principaux risques liés à l'exploitation du Centre; il s'assure qu'ils sont convenablement gérés et que l'avoir du CRDI est protégé. Les Services de vérification aident le Comité à procéder à l'évaluation annuelle des risques. Voir *L'évaluation et la gestion des risques*, en page 13, pour en savoir plus sur les risques que comportent les activités du CRDI.

La planification de la relève

La présidente discute régulièrement de la planification de la relève avec le Conseil. Le CRDI préfère former les candidats les plus prometteurs parmi son personnel pour leur confier éventuellement des postes de direction plutôt que de recruter un candidat pour un poste donné. Ces dernières années, 11 postes supérieurs ont été dotés par des candidats à l'interne; c'est donc dire que cette approche est tout à fait adaptée aux besoins du Centre à cet égard. Le CRDI s'efforce également de faire l'équilibre entre les candidats choisis au sein de son personnel et ceux de l'extérieur.

Au cours du prochain exercice, les Ressources humaines auront comme priorité d'élaborer un cadre de formation et de perfectionnement qui reposera en grande partie sur les compétences en leadership. La possibilité de mener à bien cet objectif au sein du CRDI sera examinée.

L'information communiquée au Conseil

Tous les ans, en octobre, le Conseil des gouverneurs reçoit un rapport sur l'état des programmes et des activités du CRDI au regard de la stratégie générale du Centre. Ce sont les directeurs des domaines de programme et les directeurs

régionaux qui, tour à tour, présentent ces rapports. Cette année, les directeurs des domaines de programme ont présenté une vue d'ensemble de leurs programmes respectifs et mis en relief les principaux défis auxquels ils ont dû faire face ainsi que les progrès et les changements survenus.

En mars, le programme des travaux et le budget prévus pour la prochaine année ont été soumis à l'étude et à l'approbation du Conseil.

À la réunion qu'il a tenue en juin, le Conseil a reçu un rapport annuel d'évaluation sur les activités du Centre et les résultats de la recherche, de même qu'un rapport sur les activités de la Division des communications. Les rapports sur la vérification financière annuelle du Bureau du vérificateur général et sur la vérification des états financiers pour l'exercice en cours lui sont aussi remis à cette occasion.

Le Comité des finances et de la vérification fait rapport au Conseil, à chacune de ses réunions, de la situation financière du Centre et des vérifications internes. Le Comité des ressources humaines présente également un rapport à chaque réunion du Conseil.

Le régime de vérification

Le régime annuel de vérification prévoit des vérifications internes et externes.

Les objectifs

La *Loi sur le CRDI* définit toujours le mandat et les objectifs du Centre. Le Conseil des gouverneurs veille à ce que le CRDI respecte l'esprit et la lettre de la loi qui le régit ainsi que le mandat qui lui a été confié, soit de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement.

Les communications

Le rapport annuel détaillé du CRDI est le principal instrument de communication avec le gouvernement du Canada. Donnant suite aux recommandations d'un rapport rendu public par le Bureau du vérificateur général en 2000, le CRDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont établi un protocole de gouvernance pour orienter la collaboration et les consultations sur les principaux enjeux. Ce protocole prévoit notamment un mécanisme permettant au ministre et à la haute direction du ministère de faire des suggestions relatives à l'élaboration du plan quinquennal du Centre.

À cet égard, le CRDI a tenu, les 4 et 5 septembre 2003, des réunions consultatives avec des représentants des milieux de la recherche et de la politique étrangère du Canada. Cet événement, intitulé « Orientations futures du CRDI », proposait aux participants de réfléchir à des stratégies applicables au CRDI et au genre d'organisme qu'il est appelé à devenir. La réflexion portait également sur les tendances du contexte dans lequel s'inscrit le travail du Centre et leurs répercussions sur son orientation stratégique. Des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de l'Agence canadienne de développement international, du ministère des Finances et du Bureau du Conseil privé ont pris part à ces réunions.

Au cours de l'année, le président du Conseil des gouverneurs, Gordon Smith, et la présidente, Maureen O'Neil, ont eu l'occasion de discuter à plusieurs reprises du travail du CRDI lors de réunions tenues avec Bill Graham, ministre des Affaires étrangères; Susan Whelan, ancienne ministre de la Coopération internationale; Aileen Carroll, qui lui a succédé; et avec Alexander Himelfarb, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet.

La collaboration avec la direction

Le Conseil et ses relations avec la direction

Le Conseil des gouverneurs entretient avec la direction du Centre de bonnes relations de travail. En collaboration avec la présidente, il détermine les dossiers qu'elle devra lui soumettre à des fins d'étude et d'approbation. Outre le rapport présenté à chaque réunion, la présidente transmet au Conseil des rapports bimestriels.

Le fonctionnement quotidien du Centre relève de la présidente, qui s'acquitte de sa charge en collaboration avec le Comité de la haute direction, formé d'elle-même, des vice-présidents, des directeurs régionaux, du directeur – Politiques et planification, du conseiller juridique, des directeurs des domaines de programme, du directeur – Finances et administration et de la directrice des Ressources humaines. Le comité se réunit régulièrement et formule des recommandations sur la plupart des grandes questions dont le Conseil est saisi.

L'obligation de rendre compte de la réalisation des objectifs établis, qui incombe à la présidente, représente un important aspect des relations du Conseil avec la direction. C'est pourquoi la haute direction détermine, au début de chaque exercice, des mécanismes d'évaluation des objectifs et du rendement de la présidente, en consultation avec le Conseil des gouverneurs.

L'indépendance du Conseil

Le Conseil a mis en place diverses structures et procédures qui lui permettent de fonctionner indépendamment de la direction du Centre. Le rôle de la présidente du CRDI, qui en est aussi la première dirigeante, et celui du président du Conseil sont distincts; ce dernier gère les affaires du Conseil tandis que la présidente du Centre se charge des activités au jour le jour du CRDI. Les titulaires de ces deux postes sont nommés par le gouverneur en conseil. Le Conseil tient trois réunions par année. Chaque séance comprend une discussion à huis clos et la présentation des rapports des trois comités permanents du Conseil : le Comité de direction, le Comité des finances et de la vérification et le Comité des ressources humaines. Les membres des comités sont élus en tenant compte de leurs intérêts, de leurs compétences et de leur disponibilité. Le cas échéant, le Conseil crée des comités spéciaux chargés d'étudier des questions particulières.

Le Conseil a adopté une politique rigoureuse en matière de conflits d'intérêts afin d'assurer la plus stricte intégrité des membres du Conseil et de l'ensemble du personnel du Centre.

Le Comité de direction

Les membres du Comité de direction se rencontrent avant chaque réunion du Conseil pour passer en revue l'ordre du jour.

Sauf pour ce qui est des exigences exposées dans la *Loi sur le CRDI*, rien n'établit officiellement le mandat du Comité de direction. Le président du comité et la présidente du Centre consultent le Conseil des gouverneurs au grand complet pour déterminer l'orientation stratégique et les décisions à prendre.

Membres : Gordon Smith (président du Conseil), Margaret Catley-Carlson (vice-présidente), Sir Alister McIntyre, Tom McKay, Norah Olemba, Maureen O'Neil (présidente du Centre), Rodger Schwass.

Le Comité des finances et de la vérification

Le Comité des finances et de la vérification vient en aide au Conseil des gouverneurs et lui présente des recommandations dans les domaines suivants :

- ▮ les considérations financières ayant trait à l'orientation stratégique du Centre;
- ▮ la détermination des principaux risques liés à l'exploitation du Centre et la mise en place de mécanismes de gestion des risques;
- ▮ la vérification des systèmes d'information et des pratiques de gestion du Centre afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux besoins du CRDI et de garantir l'intégrité de l'information transmise au Conseil;
- ▮ l'examen du régime de vérification interne pour s'assurer de son efficacité.

En 2003, le Conseil du Trésor du Canada a publié des lignes directrices à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État et autres entreprises publiques. Le Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs a réexaminé ses activités et ses processus administratifs à la lumière des recommandations formulées dans le document du Conseil du Trésor. Le Comité a convenu d'accroître la quantité de données consignées dans ses rapports afin d'en améliorer la qualité et de revoir plus régulièrement son mandat et son rendement. Ces changements seront mis en œuvre au cours du prochain exercice.

Membres : Tom McKay (président), Mervat Badawi, Margaret Catley-Carlson, Mary Coyle, Maurice Foster, Octavio Gómez-Dantés, Jean-Guy Paquet, Maureen O'Neil.

Le Comité des ressources humaines

Le Comité des ressources humaines vient en aide au Conseil des gouverneurs et lui présente des recommandations quant aux politiques, procédures et normes qui mettent à contribution les ressources humaines du Centre. Il fournit également des renseignements et des conseils à la présidente du Centre et aux membres de la haute direction sur les questions relatives aux ressources humaines.

Membres : Sir Alister McIntyre (président), Margaret Catley-Carlson, Francine Matte, Tom McKay, Maureen O'Neil, Rodger Schwass.

La présidence

La bonne gouvernance commence par le choix de la personne la plus qualifiée pour diriger une institution. Conformément à la

Loi sur le CRDI, c'est le Conseil des gouverneurs qui recommande au gouverneur en conseil les candidatures à la présidence. En avril 2003, le mandat de Maureen O'Neil à la présidence du Centre a été reconduit pour cinq ans.

Le Conseil évalue également, chaque année, le rendement de la présidente au regard des objectifs établis et détermine les objectifs pour l'exercice suivant.

Le fonctionnement du Conseil

La composition du Conseil

La *Loi sur le CRDI* stipule qu'au moins onze des gouverneurs doivent avoir de l'expérience dans le domaine du développement international ou dans ceux des sciences naturelles, des sciences sociales ou de la technologie. Le Conseil tient compte de ces prescriptions dans le profil des compétences et de l'expérience qu'il élabore en vue de déterminer les candidats aptes à combler les vacances en son sein. La majorité des membres du Conseil répondent à ces exigences.

Les gouverneurs sont nommés pour un mandat de quatre ans et leur mandat peut être reconduit une seconde fois. En 2003-2004, deux nouveaux gouverneurs ont été nommés.

L'orientation des membres

Les nouveaux membres du Conseil reçoivent une documentation complète sur le Centre, dont le Manuel d'information pour les gouverneurs, et prennent part à des séances d'orientation. Tous les membres du Conseil effectuent au moins un déplacement pendant leur mandat sur les lieux où se déroulent des projets du CRDI. Cette année, six gouverneurs ont voyagé au Kenya et en Tanzanie où ils ont pu constater de près comment le CRDI travaille et quels sont les effets de la recherche parrainée par le Centre. Janet Graham, Haut-commissaire du Canada en Tanzanie, a accompagné les gouverneurs.

La rémunération

La rémunération des membres du Conseil est fixée conformément aux Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État établies par le gouvernement du Canada. Ces lignes directrices déterminent les taux suivants :

- ▮ indemnité journalière pour les gouverneurs : 390 \$ à 420 \$;
- ▮ honoraires annuels des présidents de comité : 4 600 \$ à 5 400 \$;
- ▮ honoraires annuels du président du Conseil : 9 200 \$ à 10 800 \$.

La responsabilité de la conduite des affaires

L'objectif de la bonne gouvernance consiste à assurer vigueur et viabilité à une institution qui remplit efficacement le mandat que lui confère la loi. C'est le Conseil des gouverneurs qui est chargé de l'élaboration de l'approche globale des questions de gouvernance au CRDI. Sous la direction du président du Conseil, les gouverneurs ont mené, au cours de l'année, une auto-évaluation afin d'examiner leurs pratiques et leur rendement au chapitre de la gouvernance. Les résultats de cet exercice ont servi à l'élaboration d'un plan de gouvernance. Les membres du

Conseil se penchent présentement sur un des principaux volets du plan de travail : l'élaboration d'un cadre de gouvernance et de l'orientation du Centre à cet égard.

Le président du Conseil a demandé à tous les gouverneurs de participer à une séance d'information sur la gouvernance des sociétés d'État fédérales préparée par un cabinet d'experts-conseils en collaboration avec le Conseil du Trésor du Canada et le Bureau du Conseil privé. Plusieurs d'entre eux ont déjà pris part à la séance et leur réaction est des plus favorables.

Le Conseil des gouverneurs du CRDI (2003-2004)

GORDON S. SMITH, président, Conseil des gouverneurs, Victoria, Canada
Directeur exécutif du Centre for Global Studies, à l'Université de Victoria, et ancien sous-ministre des Affaires extérieures

MARGARET CATLEY-CARLSON, vice-présidente, Wakefield, Canada
Consultante, présidente, membre du conseil d'administration ou conseillère de divers organismes et ancienne présidente du Conseil de la population à New York

MAUREEN O'NEIL, présidente, CRDI, Ottawa, Canada
Ancienne présidente du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et ancienne présidente de L'Institut Nord-Sud

MERVAT BADAWI, Safat, Koweït
Directrice, Département technique du Fonds arabe pour le développement économique et social

LALLA BEN BARKA, Addis-Abeba, Éthiopie
Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

CHEE YOKE LING, Kuala Lumpur, Malaisie
Conseillère juridique au Third World Network, Malaisie

MARY COYLE, Antigonish, Canada
Directrice, Coady International Institute, Université St. Francis Xavier, Nouvelle-Écosse

GED DAVIS, Genève, Suisse
Directeur général, Centre for Strategic Insight, Forum économique mondial

MAURICE FOSTER, Ottawa, Canada
Ancien député fédéral

OCTAVIO GÓMEZ-DANTÉS, Mexico, Mexique
Directeur de l'évaluation du rendement, ministère de la Santé du Mexique

LEN GOOD, Ottawa, Canada (*jusqu'au 4 mai 2003*)
Président, Agence canadienne de développement international

DAN MARTIN, Washington, États-Unis
Directeur et chargé principal, Critical Ecosystem Partnership Fund

FRANCINE MATTE, Montréal, Canada
Consultante en droit commercial et droit de la concurrence, ancienne avocate principale et coordonnatrice de la pratique du droit de la concurrence à la firme Stikeman Elliot

SIR ALISTER MCINTYRE, Kingston, Jamaïque
Consultant en commerce international et développement des affaires, ancien conseiller technique en chef auprès du Mécanisme régional de négociation de la communauté des Caraïbes (CARICOM) et ancien vice-chancelier de l'University of the West Indies

TOM MCKAY, Victoria, Canada
Comptable en management accrédité, consultant et ancien directeur général des affaires municipales de Kitchener

NORAH OLEMBO, Nairobi, Kenya
Présidente du Conseil, Biotechnology Trust Africa

JEAN-GUY PAQUET, Sainte-Foy, Canada
Président et directeur général, Institut national d'optique, ancien président, Laurentienne Vie Inc. et président du Conseil de l'Agence spatiale canadienne

FRANCISCO SAGASTI, Lima, Pérou
Président, FORO Nacional/Internacional, et ancien chef de la planification stratégique à la Banque mondiale

RODGER SCHWASS, Tara, Canada
Professeur émérite et chercheur principal à la Faculté d'études de l'environnement de l'Université York

LINDA SHEPPARD WHALEN, St. John's, Canada
Directrice générale du Centre for Long-Term Environmental Action à Terre-Neuve

SHEKHAR SINGH, New Delhi, Inde
Directeur, Centre for Equity Studies

PAUL THIBAUT, Gatineau, Canada
Président, Agence canadienne de développement international

Présence aux réunions du Conseil en 2003-2004 (trois réunions)

Mervat Badawi	3
Lalla Ben Barka	2
Margaret Catley-Carlson	3
Chee Yoke Ling	1
Mary Coyle	3
Ged Davis	1
Maurice Foster	3
Len Good (<i>membre d'office</i>) (<i>nommé à un autre poste le 4 mai 2003, avant le début du cycle de réunions</i>)	0
Octavio Gómez-Dantés	2
Dan Martin	3
Francine Matte	3
Sir Alister McIntyre	3
Tom McKay	3
Norah Olembo	3
Maureen O'Neil	3
Jean-Guy Paquet	3
Francisco Sagasti	3

Rodger Schwass	3
Linda Sheppard Whalen	3
Shekhar Singh (<i>nommé le 27 mai 2003</i>)	2
Gordon Smith	3
Paul Thibault (<i>membre d'office</i>) (<i>nommé le 5 juin 2003</i>)	1

Le Comité de la haute direction

À titre d'organe de décision, le Comité de la haute direction est assujéti à la responsabilité qui incombe à la présidente de veiller à la supervision et à l'orientation des travaux et du personnel du Centre, comme le stipule la *Loi sur le CRDI*. Les fonctions du Comité de la haute direction sont les suivantes :

- ▀ afin de respecter le mandat général du Conseil des gouverneurs, veiller aux intérêts du Centre et promouvoir les valeurs qu'il défend; anticiper les événements qui peuvent toucher le CRDI; favoriser le travail d'équipe, la capacité de s'adapter aux changements ainsi que la collaboration entre les divers services;
- ▀ aider la présidente à s'acquitter de ses obligations envers le Conseil des gouverneurs et, ce faisant, élaborer les principaux objectifs, politiques et programmes qui seront soumis à l'approbation du Conseil et enchâssés dans le plan quinquennal, le Programme annuel des travaux et budget, le système d'évaluation, le rapport annuel et d'autres documents de travail, le cas échéant;
- ▀ se charger de toute autre fonction que décide de lui déléguer le Conseil des gouverneurs ou la présidente du Centre.

Les membres du Comité de la haute direction (2003-2004)

MAUREEN O'NEIL, présidente du Centre
Ancienne présidente du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et ancienne présidente de L'Institut Nord-Sud

JOHANNE BERNIER, directrice, Division des ressources humaines (*nommée le 27 octobre 2003*)
Spécialiste des ressources humaines et ancienne directrice, Renouveau du personnel et recrutement, ministère du Développement des ressources humaines

FEDERICO BURONE, directeur, Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes
Économiste et ancien directeur exécutif du Secrétariat de gestion de l'environnement (Amérique latine et Caraïbes), Uruguay

PETER COOPER, directeur du domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles (*jusqu'au 2 novembre 2003*)
Spécialiste de l'étude des sols et ancien chef du programme d'évaluation et de diffusion de systèmes du Centre international pour la recherche en agroforesterie au Kenya

JORGE DA SILVA, directeur, Division des finances et de l'administration
Comptable en management accrédité et ancien directeur des Services de vérification au CRDI

ROGER FINAN, directeur, Bureau régional de l'Asie du Sud
Comptable en management et ancien directeur de la Vérification interne au CRDI

GILLES FORGET, directeur, Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale
Toxicologue et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine au CRDI

CONSTANCE FREEMAN, directrice, Bureau régional de l'Afrique orientale et australe
Économiste, ancienne titulaire de la chaire d'économie de la défense et conseillère principale, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Washington

RICHARD FUCHS, directeur du domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement
Sociologue, ancien président de Futureworks Inc. et ancien membre de la Commission de relance économique de Terre-Neuve

JOHN HARDIE, chef de cabinet et directeur, Politiques et planification (*jusqu'au 2 février 2004*)
Économiste agricole et ancien économiste à Agriculture Canada

BRENT HERBERT-COPLEY, directeur du domaine de programme Équité sociale et économique
Politologue et ancien coordonnateur de Recherche sur les systèmes de connaissances au CRDI

JEAN LABEL, directeur du domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles (*nommé le 3 novembre 2003*)
Spécialiste en hygiène du milieu et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine au CRDI

JUDITH LOCKETT, vice-présidente par intérim, Direction générale des ressources, chef de la direction financière (*jusqu'au 14 avril 2003*) et directrice, Ressources humaines (*a quitté le CRDI le 30 septembre 2003*)
Spécialiste des ressources humaines et ancienne directrice générale de la Direction de la planification de la gestion et des opérations à Santé Canada

ROHINTON MEDHORA, vice-président, Direction générale des programmes et des partenariats
Économiste et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Commerce, emploi et compétitivité au CRDI

STEPHEN MCGURK, directeur, Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est
Économiste du développement et ancien administrateur du programme de sécurité économique de la Fondation Ford

LAUCLAN MUNRO, directeur, Politiques et planification (*nommé le 2 février 2004*)
Économiste spécialisé dans les questions sociales, ancien analyste principal des politiques auprès du Groupe des politiques et de la planification et ancien chef de la planification stratégique à l'UNICEF

EGLAL RACHED, directrice, Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
Spécialiste en agriculture et en ressources renouvelables et ancienne scientifique en chef, Sécurité alimentaire, au CRDI

ROBERT ROBERTSON, conseiller juridique
Avocat, membre du Barreau du Haut-Canada et ancien président de la section canadienne d'Amnistie internationale

DENYS VERMETTE, vice-président, Ressources, et chef de la direction financière (*nommé le 14 avril 2003*)
Ancien vice-président, Direction générale des services de gestion, et directeur des Ressources humaines à la Commission canadienne de sûreté nucléaire

La gestion des ressources humaines

Le contexte institutionnel

Afin de remplir son mandat, comme le stipule la *Loi sur le CRDI*, la direction du Centre « fait appel à des spécialistes et techniciens en sciences naturelles et sociales, tant du Canada que de l'étranger ».

Les employés du CRDI – chercheurs qualifiés, scientifiques, universitaires, gestionnaires, analystes ainsi que le personnel administratif et professionnel – travaillent au siège du Centre à Ottawa et dans ses six bureaux régionaux à l'étranger. Le personnel d'Ottawa et les employés embauchés dans les collectivités desservies par les bureaux régionaux proviennent de plus de 50 pays et parlent plus de 60 langues; ils peuvent ainsi se compléter pour créer une capacité de recherche qui tienne compte des priorités des pays en développement. Outre sa diversité culturelle et linguistique, l'effectif d'Ottawa est également représentatif des groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi, soit les femmes, les membres des minorités visibles et les Autochtones.

La présidente du CRDI et son équipe de gestionnaires supérieurs sont très conscients de l'importance de créer un milieu de travail sain et, surtout, des défis que cela comporte dans le contexte du développement international. Il y a deux ans, ils ont approuvé la philosophie d'emploi du CRDI. La présidente continue à en défendre les principes fondamentaux en diverses occasions :

- ▶ à la réunion annuelle du Comité de la haute direction, du Comité de gestion des ressources humaines et d'autres directeurs, où les participants évaluent dans quelle mesure le Centre a réussi à mettre en œuvre sa philosophie d'emploi et à tenir compte des principales préoccupations du personnel; ils y déterminent aussi les prochaines étapes à suivre pour faire en sorte que la philosophie d'emploi du CRDI fasse partie intégrante de la culture du Centre;
- ▶ lors des consultations annuelles sur la mise en œuvre de la philosophie d'emploi au siège et dans les bureaux régionaux;
- ▶ dans les politiques, programmes et pratiques conformes aux principes de la philosophie d'emploi.

Étant donné l'importance qu'accordent la présidente et la haute direction au partage des valeurs qui président à la philosophie d'emploi, le personnel voit le CRDI comme un milieu de travail de choix. La philosophie d'emploi favorise la compréhension

mutuelle, tant parmi les gestionnaires qu'au sein du personnel. Les valeurs sur lesquelles elle repose sont aussi ce qui dicte les normes déontologiques et le comportement du personnel du Centre.

La gouvernance au regard de la gestion des ressources humaines

C'est la présidente du Centre qui, en dernière analyse, doit répondre de la gestion de l'ensemble des ressources humaines du CRDI, mais c'est le Conseil des gouverneurs qui, par l'intermédiaire du Comité des ressources humaines, en assure la surveillance. La présidente et la haute direction discutent régulièrement des questions relatives aux ressources humaines avec les cinq membres du Comité des ressources humaines et avec le Conseil. Ils font également rapport à ce sujet.

La présidente s'acquitte de ses fonctions dans le cadre d'une structure de gouvernance connue sous le vocable de « modèle

Un milieu de travail multiculturel

Le ministère du Patrimoine canadien a indiqué dans le *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2001-2002*, publié au début de 2004, que « le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) constitue un excellent exemple pour les Canadiens et Canadiennes et les citoyens d'autres pays du monde de la façon dont des gens de différentes cultures et origines nationales peuvent travailler ensemble à des préoccupations sérieuses qui transcendent les frontières et les nationalités et, parfois, menacent l'existence même de la communauté internationale. »

Il précise également que « [...] son personnel doit être multiculturel, multinational et multilingue. Les employés du CRDI sont originaires de plus de 50 pays et, collectivement, ils parlent plus de 60 langues. »

Le bilinguisme au travail

La Direction de la concertation interministérielle de Patrimoine canadien souligne dans son *Rapport 2002-2003 sur les langues officielles* : « Pour promouvoir le bilinguisme au sein de la prochaine génération de chercheurs et de décideurs, le Centre a intégré, pour la première fois, une formation linguistique (français ou anglais) à l'intention des stagiaires du Centre et des récipiendaires de Prix de développement professionnel. Il a également continué à fournir des ressources importantes afin que ses documents affichés sur Internet soient accessibles en français et en anglais, même si le site est conçu et élaboré à l'étranger » (comme c'est le cas dans les bureaux régionaux).

En 2003-2004, 75 employés ont suivi, dans l'une ou l'autre des langues officielles, des cours de formation linguistique parrainés par le CRDI. Un petit nombre de membres du personnel s'est aussi inscrit à des cours d'espagnol.

consultatif ». Cette structure fournit un mécanisme de consultation et de prise de décisions (de la conception initiale à la mise en œuvre) pour l'exécution des politiques et la prestation des programmes et services. Cette structure comprend le Comité de gestion des ressources humaines (CGRH), présidé par le vice-président – Ressources, et un sous-comité, le Comité consultatif sur les bureaux régionaux (CCBR), présidé par un directeur régional. Ces deux comités sont composés de gestionnaires et de représentants de l'Association du personnel du siège et des bureaux régionaux du CRDI. Ils conseillent le Comité de la haute direction et le Conseil des gouverneurs sur les initiatives et les questions relatives aux ressources humaines. La structure de ces comités assure une coordination efficace des activités des bureaux régionaux et du siège du Centre, et limite ainsi les risques qui y sont associés.

Réalisations et défis

Les politiques, les services et les programmes de ressources humaines sous-tendent la détermination du CRDI d'attirer et de retenir les employés dont il a besoin pour remplir son mandat. Nous avons beaucoup accompli au fil des ans. La philosophie d'emploi est la pierre angulaire des relations et du climat de travail au CRDI. C'est aussi ce qui les régit. De plus en plus, on se fonde sur la philosophie d'emploi pour élaborer un ensemble de politiques des ressources humaines. Ainsi en est-il de la classification des postes, des principes et du régime de rémunération dont la mise en œuvre a été complétée au cours de l'année.

Les politiques relatives à la santé et au bien-être des employés présentent aussi d'importants avantages concurrentiels : conditions de travail souples, installations de conditionnement physique, postes de travail ergonomiques, programmes de santé des voyageurs et d'immunisation. Le personnel de la Division des ressources humaines travaille en étroite relation avec sa « clientèle » afin de bien comprendre ses besoins et de s'assurer qu'elle convient de l'opportunité des services à fournir. Cette collaboration dans la prestation des services – conseils, rémunération et paye – témoigne de l'appui solide et concret dont jouissent les gestionnaires et le personnel.

Le personnel de la Division des ressources humaines fournit les cadres et les infrastructures nécessaires pour améliorer le milieu de travail au CRDI. Il faut cependant faire face aux défis, qu'ils soient nouveaux ou connus de longue date. Ainsi, il faut constamment faire valoir l'importance de la responsabilité commune pour ce qui est de la gestion des ressources humaines et, par conséquent, veiller à ce qu'à tous les échelons au Centre la reddition des comptes aille de soi, tout comme la transparence et l'application équitable des politiques de ressources humaines. La Division des ressources humaines saisit toutes les occasions de consulter les employés pour tenir compte de leurs préoccupations, en particulier lorsqu'ils ont le sentiment d'avoir été lésés ou traités injustement. Il faut aussi réviser régulièrement les avantages sociaux pour faire en sorte que le CRDI reste compétitif. Un vaste cadre de formation et de perfectionnement fondé sur les compétences a aussi été mis en place afin de favoriser l'excellence dans la gestion et la prestation des programmes.

Pour faire face à ces défis, la Division des ressources humaines élaborera un plan stratégique des ressources humaines dans la droite ligne du nouveau plan quinquennal du Centre pour la période 2005-2010. Les consultations vont bon train pour déterminer les priorités et les activités connexes qui influenceront sur l'élaboration et la gestion des politiques, des programmes et des services de ressources humaines. Les résultats des activités consignées dans ce plan et tous les autres services de ressources humaines feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation pour qu'on puisse les améliorer au besoin. En posant ces assises fondamentales – la gestion des ressources humaines axée sur les compétences, l'amélioration du cadre de responsabilisation et les communications – et en rajustant les politiques et les programmes, le CRDI continuera d'être à la hauteur des normes de prestation des services et de gestion des ressources humaines.

Le personnel du CRDI en équivalents temps plein				
	2004-2005	2003-2004		2002-2003
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Réalisations
Soutien à la recherche pour le développement				
Soutien technique	86	83	77	74
Éléments complémentaires aux programmes	38	36	37	37
Gestion des programmes	25	26	26	28
	149	145	140	139
Services administratifs				
Administration (au siège du CRDI)	132	128	128	118
Administration des bureaux régionaux	87	84	83	78
	219	212	211	196
Total	368	357	351	335
Détachements			3	3
Secrétariats et personnel affecté aux projets			81	82

L'exposé et l'analyse de la gestion financière 2003-2004

État des résultats

Revenus

(milliers \$)	2004-2005		2003-2004		2002-2003	Écart entre les réalisations
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des revenus	136 850	127 484	126 318	(1 166)	138 031	-8,5 %
Crédits parlementaires	120 274	108 339	107 932	(407)	97 603	10,6 %
Augmentation des revenus	13 081	15 410	14 508	(902)	36 505	-60,3 %
Recouvrement des coûts indirects	1 046	1 000	1 162	162	1 218	-4,6 %
Revenus de placement	1 135	1 200	1 303	103	1 140	14,3 %
Autres revenus	1 314	1 535	1 413	(122)	1 565	-9,7 %

Les revenus du Centre proviennent de cinq grandes sources : crédits parlementaires, activités liées à l'augmentation des revenus, recouvrement des coûts indirects, revenus de placement et autres revenus.

Le Centre reçoit différents types de **crédits parlementaires**. Le plus important est constitué de la part de l'aide publique au développement (APD) du Canada attribuée au Centre. Il reçoit également un crédit parlementaire destiné à couvrir une partie des coûts liés à la rémunération. De temps à autre, le Centre reçoit aussi des crédits parlementaires supplémentaires pour des projets précis, qui sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés quand les dépenses afférentes à ces projets sont engagées. En 2003-2004, le revenu total provenant des crédits parlementaires était inférieur de 0,4 million \$ aux prévisions budgétaires. L'augmentation (de 1,5 million \$) de la part de l'APD revenant au Centre a été neutralisée par un manque à gagner au titre du crédit parlementaire supplémentaire (de 1,9 million \$) destiné à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), en raison du report d'un projet important à l'exercice 2004-2005. La hausse substantielle des crédits parlementaires sur douze mois s'explique par l'engagement pris par le gouvernement fédéral de doubler l'aide internationale d'ici à 2010. Dans le Plan budgétaire 2003, le gouvernement s'est en effet engagé à augmenter le budget du CRDI de 8 % par année en 2003-2004 et 2004-2005, en reconnaissance de la réputation mondiale que le Centre a acquise au chapitre de l'aide à la recherche permettant de trouver des solutions novatrices aux défis auxquels font face les pays en développement.

Les activités liées à l'**augmentation des revenus** désignent plus particulièrement les activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres entités. Les projets menés dans le cadre de ces activités s'inscrivent tous dans le mandat du Centre. Les revenus tirés de cette source pendant l'exercice ont totalisé 14,5 millions \$, soit 0,9 million \$ de moins que la somme prévue au budget (parce que les dépenses ont été effectuées à une cadence plus lente que celle que l'on avait escomptée). Les revenus réels de l'exercice 2002-2003 tenaient compte des activités de l'Initiative micronutriments Inc., devenue depuis une entité autonome. On anticipe une baisse des revenus pour l'exercice 2004-2005, car on prévoit des affectations moins élevées au titre de l'augmentation des revenus.

Les revenus provenant du **recouvrement des coûts indirects** correspondent aux frais facturés par le Centre pour l'administration des activités liées à l'augmentation des revenus. Ils ont été légèrement supérieurs aux prévisions (de 0,2 million \$), le taux de recouvrement ayant été plus élevé. Le budget établi pour l'exercice 2004-2005 est un peu inférieur puisqu'on s'attend à une baisse des sommes provenant des activités liées à l'augmentation des revenus.

Le Centre est autorisé à investir les fonds excédentaires dans des titres productifs d'intérêts. Les **revenus de placement** de l'exercice 2003-2004, qui se sont élevés à 1,3 million \$, ont dépassé quelque peu les prévisions, le solde moyen du portefeuille ayant été plus élevé tout le long de l'année. La valeur du portefeuille de placements du Centre sera moindre en 2004-2005 vu l'augmentation des activités.

Les **autres revenus** comprennent les revenus tirés de la sous-location de locaux à bureaux, des installations de conférence et de réception, de la vente de publications et de diverses autres sources. Ils ont été un peu moins élevés qu'on ne l'avait prévu, à 1,4 million \$, à cause de la baisse qui s'est produite dans la vente de publications, baisse attribuable à la décision du CRDI de coéditer des ouvrages avec des éditeurs commerciaux.

Dépenses

(milliers \$)	2004-2005	2003-2004		2002-2003	Écart entre les réalisations	
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart		Réalisations
Total des dépenses	140 461	128 047	123 170	(4 877)	139 938	-12,0 %
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	77 657	65 266	62 561	(2 705)	61 389	1,9 %
Augmentation des revenus	13 081	15 410	14 508	(902)	36 505	-60,3 %
Soutien à la recherche pour le développement	23 426	22 104	21 632	(472)	20 152	7,3 %
Services administratifs	26 297	25 267	24 469	(798)	21 892	11,8 %

Les dépenses du Centre sont réparties en fonction d'une structure de coûts à trois volets, qui établit une distinction entre les subventions à la recherche, le soutien à la recherche et les coûts administratifs.

Les dépenses relatives aux **programmes de recherche pour le développement** correspondent aux coûts directs (surtout sous forme de subventions) des projets de recherche scientifique et technique qui sont soit financés, soit administrés par le CRDI. Il s'agit des dépenses tant des programmes du Centre que des activités liées à l'augmentation des revenus. En 2003-2004, les dépenses des programmes du Centre se sont élevées à 62,6 millions \$. L'écart de 2,7 millions \$ est attribuable en grande partie à des retards dans les dépenses de l'ICA et de divers projets de recherche relevant des programmes du Centre pour lesquels toutes les conditions des accords de subvention n'étaient pas respectées. On prévoit un montant beaucoup plus élevé dans le budget de l'exercice 2004-2005 parce qu'on compte accélérer la cadence des décaissements à l'égard des nouveaux projets. Les dépenses au titre des activités liées à l'augmentation des revenus ont totalisé 14,5 millions \$, soit 0,9 million \$ de moins que les prévisions.

Le **soutien à la recherche pour le développement** regroupe les coûts liés aux activités à forte concentration de savoir qui viennent appuyer les programmes de recherche pour le développement. Ces activités comprennent le soutien technique, les éléments complémentaires aux programmes et la gestion des programmes. Les dépenses à ce chapitre se sont élevées à 21,6 millions \$ et ont été inférieures de 0,5 million \$ aux prévisions. Ces écarts sont surtout attribuable à des interruptions dans l'occupation de certains postes et à des frais de déplacement moins élevés que prévu. La hausse de 1,3 million \$ prévue pour les dépenses de l'exercice 2004-2005 est imputable aux salaires et aux avantages sociaux, aux déplacements et aux services professionnels.

Sous les **services administratifs** sont regroupées les diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services qui appuient le fonctionnement du Centre et aident ce dernier à assumer ses responsabilités organisationnelles, dont l'administration de six bureaux régionaux. Les dépenses relatives aux services administratifs ont été de 24,5 millions \$. Il y a eu un écart de 0,8 million \$ attribuable à des frais de communication moins élevés, à un amortissement inférieur aux prévisions en raison de retards dans l'élaboration des systèmes intégrés d'information et à un recours moins important que prévu aux services professionnels. On prévoit un million \$ de plus pour les dépenses des services administratifs en 2004-2005, somme qui sera affectée aux salaires et aux avantages sociaux, aux services professionnels et aux déplacements.

Bilan

Actif

(milliers \$)	2003-2004 Réalizations	2002-2003 Réalizations	Écart entre les réalisations
Actif total	51 581	46 224	11,6 %
Encaisse et placements à court terme			
Non affectés	24 321	17 261	40,9 %
Affectés	16 941	13 413	26,3 %
Débiteurs et frais payés d'avance	4 514	6 636	-31,9 %
Actif à long terme	5 805	8 914	-34,8 %

Le Centre reçoit des fonds pour les projets bien avant qu'il n'ait à les dépenser, et c'est pour cette raison que **l'encaisse et les placements à court terme** sont élevés. Ces fonds sont placés dans des instruments du marché monétaire à court terme.

Certaines sommes sont remises au Centre à des fins bien précises et sont comptabilisées à titre d'encaisse et placements à court terme affectés. Toutes les autres sommes sont dites non affectées.

La hausse de 7,1 millions \$ de l'encaisse non affectée s'explique pour l'essentiel par la conversion de l'obligation du gouvernement du Canada, d'un montant de 3 millions \$, de placement à long terme en placement à court terme de même que par un excédent de 3,1 millions \$ des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice.

Au 31 mars 2004, l'encaisse et les placements à court terme affectés s'élevaient à 16,9 millions \$, en hausse de 3,5 millions \$ par rapport à l'an dernier. Cette hausse découle surtout des revenus reportés plus élevés au titre des crédits supplémentaires.

Dans le cours normal des activités, **les débiteurs et les frais payés d'avance** ont atteint 4,5 millions \$ pour l'exercice, soit 2,1 millions \$ de moins qu'au 31 mars 2003, en raison du nombre moins élevé de débiteurs pour les activités liées à l'augmentation des revenus.

L'actif à long terme est constitué des immobilisations. Au 31 mars 2004, il s'élevait à 5,8 millions \$, en baisse de 3,1 millions \$ par rapport à mars 2003. Cette baisse est attribuable principalement à la conversion en placement à court terme de l'obligation du gouvernement du Canada arrivant à échéance le 1^{er} juin 2004.

Passif

(milliers \$)	2003-2004 Réalizations	2002-2003 Réalizations	Écart entre les réalisations
Passif total	40 469	38 260	5,8 %
Créditeurs et charges à payer	9 575	9 822	-2,5 %
Revenus reportés	18 788	16 729	12,3 %
Passif à long terme	12 106	11 709	3,4 %

Les créditeurs et les charges à payer sont enregistrés dans le cours normal des activités du Centre. Il s'agit, entre autres, des paiements dus au fournisseurs, des subventions à verser aux bénéficiaires et des salaires et congés annuels devant être payés aux employés. À la fin de mars 2004, ils totalisaient 9,6 millions \$, soit 0,2 million \$ de moins qu'en mars 2003.

Les revenus reportés comprennent la partie non dépensée des sommes reçues ou à recevoir au titre des activités liées à l'augmentation des revenus et des crédits parlementaires supplémentaires. Le solde de fin d'exercice était de 18,8 millions \$, en hausse de 2,1 millions \$ en raison de l'augmentation des revenus reportés de l'ICA.

Le passif à long terme comprend une provision pour les avantages sociaux futurs des employés, le loyer reporté pour le siège et les revenus reportés pour les acquisitions d'immobilisations. Il s'établissait à 12,1 millions \$, soit 0,4 million \$ de plus que l'an dernier, cette hausse étant attribuable principalement au loyer reporté et aux avantages sociaux futurs des employés.

Avoir du Centre

(milliers \$)	2003-2004			2002-2003	Écart entre les réalisations
	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Avoir	7 401	11 112	3 711	7 964	39,5 %

Au 31 mars 2004, l'avoir du Centre était de 11,1 millions \$, en hausse de 3,1 millions \$ par rapport au 31 mars 2003, conséquence des résultats d'exploitation nets de l'exercice 2003-2004. L'avoir en fin d'exercice était supérieur de 3,7 millions \$ aux prévisions. Cet écart résulte de la conjugaison de deux facteurs : le crédit parlementaire a été plus élevé que prévu et les dépenses afférentes aux programmes du Centre et aux services administratifs ont, elles, été inférieures aux prévisions.

Autres aspects importants de la gestion financière

Engagements en cours à l'égard de projets de recherche

(milliers \$)	2003-2004	2002-2003	Écart entre les réalisations
	Réalisations	Réalisations	
Total des engagements en cours	88 354	83 663	5,6 %
Programmes du Centre	72 446	64 532	12,3 %
Augmentation des revenus	15 908	19 131	-16,8 %

Au 31 mars 2004, le Centre était engagé à l'égard de versements pouvant atteindre 88,4 millions relativement à des projets de recherche, dans la mesure où le Parlement du Canada et les partenaires externes lui octroyaient les fonds nécessaires et où les bénéficiaires respectaient les dispositions des accords de subvention. La hausse considérable des engagements en cours par rapport à l'an dernier (83,7 millions \$) a découlé des affectations de programme plus élevées durant l'exercice.

Du total des engagements en cours, 72,4 millions \$ sont destinés aux programmes du Centre financés au moyen de crédits parlementaires, dont deux projets financés par des crédits parlementaires supplémentaires attribués les années précédentes (2,5 millions \$), et 15,9 millions \$ doivent être versés à des projets financés par d'autres bailleurs de fonds (activités liées à l'augmentation des revenus).

Affectations de programme

(milliers \$)	2004-2005	2003-2004		Écart	2002-2003	Écart entre les réalisations
	Budget	Budget révisé	Réalisations		Réalisations	
Total des affectations de programme	95 919	95 515	96 451	936	95 593	0,9 %
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	80 000	75 000	75 265	265	62 855	19,7 %
Institut pour la connectivité dans les Amériques	5 200	5 170	4 389	(781)	1 916	129,1 %
Augmentation des revenus	10 719	15 345	16 797	1 452	30 822	-45,5 %

Les affectations de programme correspondent aux fonds mis de côté pour de nouveaux projets s'inscrivant dans les activités des programmes de recherche pour le développement. La plus grande partie (76 %) des affectations de programme ont été engagées en 2003-2004 et se transformeront en dépenses pendant la durée de vie des projets approuvés. Pour l'exercice clos le 31 mars 2004, les affectations de programme se sont élevées à 96,5 millions \$. Les affectations destinées aux programmes du Centre ont quelque peu dépassé le montant prévu au budget; quant aux affectations de programme de l'ICA, elles ont été inférieures aux prévisions, un projet ayant été reporté à l'exercice 2004-2005. La hausse du crédit parlementaire s'est traduite par une augmentation sur douze mois des affectations des programmes du Centre. Les affectations de programme des activités liées à l'augmentation des

revenus ont excédé de 1,5 million \$ le budget prévu. Cet écart est surtout attribuable à un contrat conclu pour un montant beaucoup plus élevé que celui que l'on prévoyait au départ. Les résultats de l'an dernier tenaient compte des activités de l'Initiative Micronutriments Inc., devenue depuis une entité autonome. La baisse des affectations de programme afférentes aux activités liées à l'augmentation des revenus en 2004-2005 s'explique principalement par le fait que le Centre s'attend à conclure moins de contrats avec des bailleurs de fonds externes.

Perspectives d'avenir

Exercice 2004-2005

Le budget de 2003 a été fort positif pour le CRDI puisqu'il prévoyait une augmentation du financement octroyé au Centre pour l'exercice 2004-2005. Par suite de la hausse de 8 % accordée pour l'exercice 2003-2004 et pour l'exercice 2004-2005, la part de l'APD que reçoit le CRDI en 2004-2005 a été établie à 113,5 millions \$, soit 12,4 millions \$ de plus qu'en 2003-2004. Une fois ajoutés les crédits du Conseil du Trésor pour les coûts liés à la rémunération, le report des acquisitions d'immobilisations et les crédits parlementaires supplémentaires, le total des **revenus provenant des crédits parlementaires** s'établit à 120,3 millions \$ pour l'exercice 2004-2005.

La somme prévue au budget pour les **dépenses des programmes du Centre** en 2004-2005 est de 77,7 millions \$, en hausse de 12,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, à l'appui de la recherche visant à trouver des solutions novatrices aux défis auxquels font face les pays en développement. Cette hausse est attribuable aux versements additionnels qui doivent être faits à l'égard d'engagements pris les années précédentes de même qu'à des prévisions de décaissements supérieures à l'égard de projets approuvés en 2004-2005.

Le budget 2004-2005 des dépenses afférentes au **soutien à la recherche et services administratifs** est de 49,7 millions \$, supérieur de 2,4 millions \$ au budget révisé de l'exercice 2003-2004. Cette hausse s'explique entre autres par les coûts différentiels rattachés aux équivalents temps plein supplémentaires, l'augmentation des frais de déplacement, les coûts différentiels reliés aux systèmes intégrés d'information ainsi que par divers autres facteurs, dont les coûts de mise en œuvre du cadre d'évaluation intégré, la formation en matière de gouvernance et les pressions inflationnistes.

Par suite de l'augmentation du financement accordé au Centre, les **affectations destinées aux programmes du Centre** ont été établies à hauteur de 80 millions \$, soit une somme supérieure à celle de 75 millions \$ approuvée l'an dernier. Au début de l'exercice 2004-2005, en se fondant sur les nouvelles données qu'il aura en main, le Centre étudiera la possibilité d'augmenter les affectations allant à ses programmes. Si le Conseil des gouverneurs devait se prononcer en faveur d'une augmentation, les dépenses des programmes du Centre augmenteraient aussi et l'avoir serait moindre à la fin de l'exercice 2004-2005.

Les activités de programme du Centre ayant beaucoup changé ces dernières années, la prévision des dépenses de programme est devenue une tâche de plus en plus ardue. Le Centre a consacré des ressources considérables au renforcement de sa capacité de prévision des dépenses et de l'avoir. Pour l'exercice 2004-2005, il a établi des objectifs trimestriels pour les dépenses de ses programmes, qu'il compte suivre de très près. Les dépenses afférentes au soutien à la recherche et aux services administratifs seront constamment sous observation et les fonds seront réaffectés en cours d'exercice là où les priorités sont les plus pressantes, afin d'optimiser l'utilisation des ressources.

Exercice 2005-2006

Dans le budget de 2004, le gouvernement fédéral a réitéré son engagement de doubler le budget de l'aide internationale d'ici à 2010-2011. Plus précisément, il a annoncé une augmentation de 8 % de l'aide internationale pour l'exercice 2005-2006. Si le financement mis à la disposition du CRDI était augmenté, le Centre pourrait accroître encore davantage ses dépenses de programme en haussant les affectations destinées à ses programmes. Les dépenses du soutien à la recherche et des services administratifs seront rajustées pour tenir compte de l'inflation et d'autres facteurs jugés nécessaires au fonctionnement du Centre.

Les cinq dernières années

	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000
(milliers \$)	Budget	Réalizations				
État des revenus						
Revenus						
Crédits parlementaires	120 274	107 932	97 603	97 164	91 242	90 250
Augmentation des revenus	13 081	14 508	36 505	47 515	39 796	43 313
Recouvrement des coûts indirects	1 046	1 162	1 218	1 615	1 810	1 746
Revenus de placement	1 135	1 303	1 140	779	1 223	387
Autres revenus	1 314	1 413	1 565	1 202	1 237	1 410
Dépenses						
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	77 657	62 561	61 389	50 997	55 634	55 084
Augmentation des revenus	13 081	14 508	36 505	47 515	39 796	43 313
Soutien à la recherche pour le développement	23 426	21 632	20 152	18 830	20 111	20 294
Services administratifs	26 297	24 469	21 892	21 218	21 420	21 047
Résultats d'exploitation nets	(3 611)	3 148	(1 907)	9 715	(1 653)	(2 632)
Affectations de programme						
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	80 000	75 265	62 855	54 957	43 565	46 860
Institut pour la connectivité dans les Amériques	5 200	4 389	1 916	1 120	–	–
Augmentation des revenus	10 719	16 797	30 822	65 938	58 373	57 140

	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000
(milliers \$)	Réalizations				
Bilan					
Actif					
Encaisse et placements à court terme					
Non affectés	24 321	17 261	16 413	8 211	8 417
Affectés	16 941	13 413	31 104	31 540	24 772
Débiteurs et frais payés d'avance	4 514	6 636	4 600	15 869	12 045
Actif à long terme	5 805	8 914	8 482	8 802	9 744
Passif					
Créditeurs et charges à payer	9 575	9 822	7 166	9 942	9 233
Revenus reportés	18 788	16 729	32 779	43 679	32 787
Passif à long terme	12 106	11 709	10 783	10 645	11 149
Avoir	11 112	7 964	9 871	156	1 809
Engagements en cours					
Programmes du Centre	72 446	64 532	59 171	64 825	77 503
Augmentation des revenus	15 908	19 131	56 652	45 148	51 246

Les états financiers

Responsabilité en matière d'états financiers

La direction assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été examinés et approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers, qui comprennent des chiffres que la direction a appréciés en se fondant sur son expérience et son jugement, ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus. La direction assume aussi la responsabilité de toute l'information présentée dans le rapport annuel, cette information étant conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des méthodes et des systèmes de contrôle financier qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des données financières, la protection des biens et l'efficacité des activités, le tout conformément à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et aux règlements administratifs du Centre. La Division des services de vérification du CRDI est chargée de procéder à l'examen périodique des mécanismes de contrôle interne et de veiller à leur application.

C'est au Conseil des gouverneurs qu'il incombe de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction, qui comporte entre autres l'examen et l'approbation des états financiers, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification. Ce comité, formé de gouverneurs, rencontre régulièrement la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes.

La vérificatrice générale du Canada procède, en toute indépendance, à une vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Sa vérification comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Le Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs demeure à l'entière disposition des vérificateurs externes.

La présidente du Centre,



Maureen O'Neil

Le vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière,



Denys Vermette

Ottawa, Canada
le 28 mai 2004



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Centre de recherches pour le
développement international
et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Shahid Minto, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada

Le 28 mai 2004

Bilan

au 31 mars 2004
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Actif		
À court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 3)		
Non affectés	24 321	17 261
Affectés	16 941	13 413
Débiteurs (note 4)	3 453	5 313
Frais payés d'avance	1 061	1 323
	<u>45 776</u>	<u>37 310</u>
Placements à long terme	–	2 983
Immobilisations (note 5)	5 805	5 931
	<u>51 581</u>	<u>46 224</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	9 575	9 822
Revenus reportés (note 7)	11 308	12 559
	<u>20 883</u>	<u>22 381</u>
Revenus reportés à long terme (note 7)	7 480	4 170
Financement reporté – immobilisations (note 8)	5 805	5 931
Provision pour avantages sociaux futurs (note 6)	3 998	3 748
Loyer reporté pour le siège	2 303	2 030
	<u>40 469</u>	<u>38 260</u>
Avoir	<u>11 112</u>	<u>7 964</u>
	<u>51 581</u>	<u>46 224</u>

Engagements (notes 12 et 13)

Éventualités (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le président,
Conseil des gouverneurs



Gordon Smith

Le président,
Comité des finances et de la vérification



Tom McKay

État des résultats et de l'avoir

pour l'exercice terminé le 31 mars 2004
(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Revenus		
Activités liées à l'augmentation des revenus (note 9)	14 508	36 505
Recouvrement des coûts indirects (note 9)	1 162	1 218
Revenus de placement	1 303	1 140
Autres revenus	<u>1 413</u>	<u>1 565</u>
	<u>18 386</u>	<u>40 428</u>
Dépenses		
Programmes de recherche pour le développement		
Programmes du Centre	62 561	61 389
Activités liées à l'augmentation des revenus	<u>14 508</u>	<u>36 505</u>
	77 069	97 894
Soutien à la recherche pour le développement		
Soutien technique	11 985	10 967
Éléments complémentaires aux programmes	4 895	4 551
Gestion des programmes	<u>4 752</u>	<u>4 634</u>
	21 632	20 152
Services administratifs		
Administration	19 542	17 072
Administration des bureaux régionaux	<u>4 927</u>	<u>4 820</u>
	<u>24 469</u>	<u>21 892</u>
Total des dépenses (tableau A)	<u>123 170</u>	<u>139 938</u>
Coût d'exploitation avant financement public	(104 784)	(99 510)
Crédit parlementaire (note 10)	102 106	92 629
Crédits parlementaires supplémentaires (note 11)	3 528	2 807
Amortissement du financement reporté – immobilisations (note 8)	<u>2 298</u>	<u>2 167</u>
	107 932	97 603
Résultats d'exploitation nets	3 148	(1 907)
Avoir au début de l'exercice	<u>7 964</u>	<u>9 871</u>
Avoir à la fin de l'exercice	<u>11 112</u>	<u>7 964</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2004
(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	3 148	(1 907)
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	2 298	2 167
Gain sur cession d'immobilisations	(9)	(12)
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	250	221
Augmentation du loyer reporté	<u>273</u>	<u>273</u>
	2 812	2 649
Variation nette du fonds de roulement à l'exclusion de l'encaisse et des placements à court terme	<u>624</u>	<u>(19 146)</u>
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	<u>6 584</u>	<u>(18 404)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation des revenus reportés à long terme	3 310	3 716
Financement des immobilisations	2 172	2 599
Amortissement du financement reporté – immobilisations	<u>(2 298)</u>	<u>(2 167)</u>
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	<u>3 184</u>	<u>4 148</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(2 163)	(2 587)
(Augmentation) diminution de l'encaisse affectée	(3 528)	17 691
Placements à long terme venant à échéance	<u>2 983</u>	<u></u>
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	<u>(2 708)</u>	<u>15 104</u>
Augmentation nette de l'encaisse	7 060	848
Encaisse et placements à court terme non affectés au début de l'exercice	<u>17 261</u>	<u>16 413</u>
Encaisse et placements à court terme non affectés à la fin de l'exercice	<u>24 321</u>	<u>17 261</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tableau des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2004
(en milliers de dollars)

Tableau A

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Subventions	53 524	78 857
Salaires et avantages sociaux	36 283	31 374
Services professionnels	8 687	8 590
Déplacements	6 087	5 388
Locaux	5 974	5 977
Formation	2 900	1 737
Réunions et conférences	2 303	2 010
Amortissement	2 298	2 167
Communications	1 434	1 347
Mobilier de bureau, matériel et entretien	1 393	644
Fournitures de bureau et dépenses connexes	996	951
Divers	705	446
Livres et périodiques	356	330
Assurances	230	120
Total des dépenses reportées sur l'état des résultats et de l'avoir	<u>123 170</u>	<u>139 938</u>

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objets

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Ses activités sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. Le Centre est réputé être un organisme de bienfaisance enregistré pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et suivent les principales conventions comptables énoncées ci-après.

A) Financement public

La partie du crédit parlementaire qui sert à l'acquisition d'immobilisations est reportée et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. Le solde du crédit parlementaire est comptabilisé dans l'exercice pour lequel il est approuvé. Les crédits parlementaires reçus aux fins de projets particuliers sont reportés et constatés quand les dépenses connexes sont engagées.

B) Revenus

Les fonds reçus ou à recevoir en vertu de contrats pour des activités liées à l'augmentation des revenus sont inscrits à titre de revenus reportés. Ces derniers sont constatés à titre de revenus dans l'exercice où les dépenses connexes sont engagées. Tous les autres revenus sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

C) Versements de subventions

Tous les versements de subventions sont assujettis à l'attribution des crédits du Parlement. Ils sont enregistrés comme dépenses dans l'exercice où ils deviennent exigibles, conformément aux dispositions des accords signés et aux politiques du Centre quant aux versements. Les remboursements afférents à des versements de subventions effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des dépenses de l'exercice tant que le projet est en cours et dans les autres revenus quand le projet est clos.

D) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à compter de l'exercice suivant l'acquisition, de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue. Pour chaque catégorie d'immobilisations, la durée de vie utile prévue est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ou 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	3 ans
Réseau téléphonique	5 ans
Améliorations locatives	durée non écoulee du bail

E) Placements

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur au marché. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Quand un placement à long terme subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

F) Conversion des devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens une fois par semaine selon le taux de change en vigueur la dernière journée de la semaine précédente. Les actifs et passifs monétaires en devises sont rajustés en fonction du taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes sur change sont inclus dans les résultats de l'exercice sous la rubrique Autres revenus.

G) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés du Centre participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au Régime proviennent à la fois du Centre et des employés. Les cotisations versées par le Centre sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent la totalité des obligations du Centre au titre du régime de retraite. En vertu des mesures législatives en vigueur, le Centre n'est pas tenu de cotiser pour les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

En règle générale, les employés ayant plus de cinq années de service ont droit à une indemnité de départ calculée à raison d'une semaine de salaire par année de service. Le passif pour ces indemnités est inscrit dans les comptes quand l'avantage est acquis par l'employé.

H) Loyer reporté

Toute période de loyer gratuite et tous les autres avantages incitatifs reliés à des contrats de location à long terme sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du contrat et comptabilisés en réduction de la dépense.

3. Encaisse et placements à court terme

	2004	2003
Encaisse	1 913	1 434
Placements à court terme		
Banques à charte canadiennes	36 036	16 908
Sociétés commerciales	330	12 332
Obligation du gouvernement du Canada	2 983	-
	<u>41 262</u>	<u>30 674</u>

Le Centre est autorisé à investir dans les titres productifs d'intérêts des institutions susmentionnées. Ces fonds sont placés dans des instruments du marché monétaire à court terme qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (bas) selon l'évaluation du Dominion Bond Rating Service.

Le rendement moyen du portefeuille du Centre au 31 mars 2004 était de 2,16 p. 100 (2003 : 3,07 p. 100) et la durée moyenne des placements était de 74 jours (2003 : 69 jours). La juste valeur marchande des placements au 31 mars 2004 équivalait approximativement à leur valeur comptable nette.

Certains comptes bancaires du Centre sont assortis d'une marge de crédit. Au 31 mars 2004, aucune marge de crédit n'était utilisée.

Du montant total de l'encaisse et des placements à court terme, 16 941 \$ (2003 : 13 413 \$) sont affectés à des activités de recherche précises :

	2004	2003
Institut pour la connectivité dans les Amériques	11 815	8 913
Activités liés à l'augmentation des revenus	4 283	3 199
Fonds de dotation	471	509
Interventions en santé – Afrique	360	792
Autre	12	-
	<u>16 941</u>	<u>13 413</u>

4. Débiteurs et créditeurs

Les débiteurs et les créditeurs sont enregistrés dans le cours normal des activités. Ils sont payables sur demande et ne portent pas intérêt. La valeur comptable de ces comptes avoisine la juste valeur en raison de leur échéance brève. Une fraction substantielle (25 p. 100) des débiteurs est due par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et ne présente aucun risque notable de crédit. Du montant total des débiteurs, 2 318 \$ (2003 : 3 825 \$) se rapportaient à des activités liées à l'augmentation des revenus.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	2004	2004	2004	2003
Logiciels	6 802	4 503	2 299	2 620
Matériel informatique	7 787	5 775	2 012	1 866
Améliorations locatives	2 377	1 676	701	744
Mobilier et matériel de bureau	2 010	1 512	498	469
Véhicules	862	645	217	163
Réseau téléphonique	1 373	1 295	78	69
	<u>21 211</u>	<u>15 406</u>	<u>5 805</u>	<u>5 931</u>

L'amortissement relatif à l'exercice est de 2 298 \$ (2003 : 2 167 \$).

6. Provision pour avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les cotisations du Centre au Régime de pensions de retraite de la fonction publique ne dépassent généralement pas 2,14 fois les cotisations des employés au titre des services rendus au cours de l'exercice et des services passés.

	2004	2003
Cotisations du Centre	2 569	2 335
Cotisations des employés	1 075	938
	<u>3 644</u>	<u>3 273</u>

ii) Indemnités de départ

Le Centre verse des indemnités de départ à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Voici les données qui s'y rapportent :

	2004	2003
Obligations constituées au début de l'exercice	3 748	3 527
Dépense de l'exercice	711	434
Indemnités payées durant l'exercice	(238)	(213)
Indemnités constituées à la fin de l'exercice	<u>4 221</u>	<u>3 748</u>
Tranche à court terme	223	-
Tranche à long terme	<u>3 998</u>	<u>3 748</u>
	<u>4 221</u>	<u>3 748</u>

7. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent la portion non dépensée au 31 mars 2004 des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités liées à l'augmentation des revenus, ainsi que la portion non dépensée des deux crédits parlementaires supplémentaires (note 11). Les soldes sont les suivants :

	2004	2003
À court terme		
Activités liées à l'augmentation des revenus	6 600	7 025
Autre	12	-
Crédits parlementaires supplémentaires		
Interventions en santé – Afrique	361	534
Institut pour la connectivité dans les Amériques	<u>4 335</u>	<u>5 000</u>
	<u>11 308</u>	<u>12 559</u>
À long terme		
Crédits parlementaires supplémentaires		
Interventions en santé – Afrique	-	257
Institut pour la connectivité dans les Amériques	<u>7 480</u>	<u>3 913</u>
	<u>7 480</u>	<u>4 170</u>

Du montant reporté relatif aux activités liées à l'augmentation des revenus, une somme de 3 042 \$ (2003 : 2 473 \$) venait de l'ACDI. De cette somme, 2 185 \$ (2003 : 1 449 \$) ont été reçus durant l'exercice et 857 \$ (2003 : 1 024 \$) étaient dus par cette dernière à la fin de l'exercice.

8. Financement reporté – immobilisations

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	5 931	5 499
Financement des acquisitions d'immobilisations	2 172	2 599
Amortissement	(2 298)	(2 167)
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 805</u>	<u>5 931</u>

9. Activités reliées à l'augmentation des revenus

Les activités liées à l'augmentation des revenus désignent plus particulièrement les activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres entités. Ces activités de recherche sont financées par l'ACDI et par d'autres organismes, dont certains du gouvernement du Canada. Les revenus et les dépenses constatés se répartissent ainsi entre ces différentes sources :

	2004	2003
ACDI	5 341	25 068
Autres organismes	3 704	8 051
Autres organismes du gouvernement du Canada	5 463	3 386
	<u>14 508</u>	<u>36 505</u>

Le Centre recouvre les coûts indirects découlant de l'administration des activités liées à l'augmentation des revenus. Pour l'exercice, les sommes récupérées s'établissaient à 1 162 \$ (2003 : 1 218 \$), dont 413 \$ (2003 : 495 \$) provenaient de l'ACDI.

10. Crédit parlementaire

	2004	2003
Crédit parlementaire voté	104 278	95 228
Report pour les acquisitions d'immobilisations (note 8)	(2 172)	(2 599)
Crédit parlementaire constaté dans l'état des résultats et de l'avoir	<u>102 106</u>	<u>92 629</u>

11. Crédits parlementaires supplémentaires

En mars 1994, le Centre s'est vu accorder un crédit parlementaire supplémentaire de 15 millions \$, affecté au financement d'un projet d'interventions en santé en Afrique. En septembre 2001, le Parlement a voté un crédit de 20 millions \$ en faveur de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Les revenus constatés durant l'exercice se sont élevés à 3,5 millions \$ (2003 : 2,8 millions \$).

12. Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

Le Centre a signé des contrats de location pour le logement de son personnel dans différents pays ainsi que pour des locaux et du matériel qu'il utilise au Canada et dans les bureaux régionaux. Les contrats de location expirent à des dates différentes et le dernier prend fin en 2009. Les versements annuels minimaux en vertu des différents contrats de location sont les suivants :

2004-2005	5 629
2005-2006	6 701
2006-2007	7 568
2007-2008	4 499
2008-2009	<u>280</u>
Total	<u>24 677</u>

13. Engagements contractuels relatifs à des projets

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements totalisant 88,3 millions \$ (2003 : 83,7 millions \$) au cours des quatre prochains exercices, dans la mesure où le Parlement et les partenaires externes lui octroient les fonds nécessaires et où les bénéficiaires respectent les dispositions des accords de subventions. Du total des engagements contractuels, 69,9 millions \$ (2003 : 64,5 millions \$) doivent venir directement du Centre, le solde de 18,4 millions \$ (2003 : 19,2 millions \$) devant provenir des partenaires externes.

14. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés dont il est fait mention ailleurs dans les présents états financiers, le Centre entretient des liens en matière de propriété commune avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Centre fait affaire avec ces derniers dans le cours normal de ses activités.

15. Éventualités

Une réclamation de quelque 0,6 million \$ afférente à un bien loué est en suspens à la fin de l'exercice. En se fondant sur les avis juridiques reçus, la direction estime qu'il n'est pas possible de déterminer le montant du passif pouvant découler, le cas échéant, de cette poursuite.

Le Centre est défendeur dans d'autres procès en cours. La direction considère toutefois comme improbable qu'il en résulte des passifs importants.

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation adoptée en 2004.